



## EDITO

### Ensemble, on va plus loin !

La notion de "faire équipe" est au cœur de l'Accueil de la petite enfance. En effet, la qualité de l'accueil repose sur une collaboration étroite entre divers acteurs.

Pierre angulaire de vos activités, votre travail en équipe au sein du milieu d'accueil participe à créer un environnement harmonieux et sûr pour les enfants. La communication, le partage et l'ajustement des pratiques, l'observation croisée sont autant d'éléments qui renforcent votre capacité à fournir un accueil de qualité, qui inclut l'accueillante d'enfants.

La collaboration avec d'autres partenaires, tels que les Consultations pour enfants, les Référents santé et/ou médecins et l'école, est tout aussi importante et enrichissante.

Personne ne connaît mieux l'enfant que ceux qui le confient à vos soins. En ce sens, les parents constituent eux aussi des partenaires incontournables. Le dialogue est essentiel pour comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant, pour renforcer la confiance et pour proposer un accueil adapté aux besoins des enfants et des familles.

Toutes ces collaborations doivent s'inscrire dans le respect du projet d'accueil, de la réglementation en vigueur et du cadre déontologique. Cette approche garantit que l'intérêt supérieur de l'enfant reste au centre de toutes les actions.

Le Flash Accueil est aussi le fruit d'un travail d'équipe ! Son Comité de rédaction multidisciplinaire propose des thématiques susceptibles d'intéresser les professionnels de l'accueil de la petite enfance. Le Comité de relecture pose ensuite un regard critique sur les articles rédigés par des auteurs engagés et illustrés par vos témoignages. Merci pour ce partenariat fructueux.

Nous espérons que le Flash Accueil, qui fête la parution de son cinquantième numéro, vous aide dans cette dynamique de réflexion, vous donne à voir des pratiques qui vous inspirent et vous fasse collaborer de manière constructive en équipe.

Bonne lecture !

Florine KAIN et Jordane BENZAI, Service Supports de la Direction de la Coordination Accueil

N°50 / 2024

## SOMMAIRE

### **AU QUOTIDIEN** P. 2-6

- Faire équipe en milieu d'accueil, pourquoi et comment ?

### **ZOOM SUR** P. 7-12

- En route vers l'école...

### **SANTÉ** P. 13-17

- La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance : nouvelle édition !
- L'accompagnement au sein des Consultations pour enfants
- Prendre soin de la santé mentale des enfants et des familles

### **SANTÉ / ENVIRONNEMENT** P. 18-20

- Faciliter l'accueil d'un enfant allergique

### **ENVIRONNEMENT** P. 21-23

- Accueil en Transition Ecologique (ACTE)

### **JURIDIQUE** P. 24-25

- La question du secret professionnel partagé dans les milieux d'accueil

### **ACCESSIBILITÉ** P. 26-27

- L'accessibilité primaire : de la visibilité à la professionnalisation

### **RECETTE** P. 28-30

- L'avoine, une super céréale !

### **ACTUALITÉ** P. 31

- « Premiers Pas » devient « My.ONE »

### **À ÉPINGLER** P. 32-35

- Raconte-moi un livre... Une contribution à l'éveil culturel en milieu d'accueil
- « C'est le petit qui monte »
- Nouvelles fiches Santé à l'attention des accueillantes d'enfants
- Nouvelle édition des brochures « Repères »



## FAIRE ÉQUIPE EN MILIEU D'ACCUEIL, POURQUOI ET COMMENT ?

Au cœur des préoccupations des professionnels (m/f/x) et des familles, la qualité d'accueil de l'enfant se développe et s'entretient au travers du projet d'accueil mais aussi du travail d'équipe.

### QU'ENTEND-ON PAR ÉQUIPE ?

Selon l'approche sociologique, une équipe est un ensemble de professionnels dont les interventions s'articulent et se complètent autour d'un objet commun<sup>1</sup>. Cet article vise à illustrer cette manière de penser le « faire équipe » dans le domaine de la petite enfance. Dès lors, on parlera d'un ensemble de personnes (des professionnels de la petite enfance et des acteurs du milieu d'accueil) qui sont réunis autour d'un objectif commun (l'accueil de qualité des enfants et de leur famille), organisé (selon leur statut juridique, leur modèle hiérarchique) et inscrit dans un processus réflexif au service de leurs missions.

Hormis les accueillantes (m/f/x) d'enfant qui œuvrent seules, les professionnels des milieux d'accueil sont amenés à travailler en équipe. La dynamique des équipes varie en fonction du type de milieu d'accueil, de son statut juridique, de sa composition (nombre de personnes, fonctions, compétences et expertises), de son organisation hiérarchique, de son infrastructure, etc. Chaque milieu d'accueil est un système en tant que tel, qui existe à travers les personnes qui le composent et l'objet social (sa mission) qui le définit, à savoir l'accueil de tout-petits et leur famille mais aussi, les fonctions qui lui incombent (éducative, sociale et économique). Comprendre son fonctionnement et y mettre du sens, favorise la vision de l'équipe comme un moteur et un soutien au travail.

Un milieu d'accueil, lié à un projet d'insertion professionnelle pour les parents, devra ajuster ses pratiques par rapport à celui-ci. Il en va de même pour un milieu d'accueil avec un accueil flexible au niveau des

horaires qui doit penser ses pratiques et l'organisation des professionnels par rapport à l'enjeu de continuité. Le fait d'ajuster en équipe leur fonctionnement permet d'accueillir l'enfant et sa famille en fonction de leurs besoins, de là où ils en sont et de fédérer l'équipe : par des réunions, des formations, des temps réflexifs, des accompagnements, des lectures...

Qui forme l'équipe ? S'agit-il des professionnels qui travaillent au quotidien dans la même section, des personnes qui partagent la même fonction, de l'ensemble des professionnels du milieu d'accueil, des structures d'accueil d'un même Pouvoir Organisateur, de l'ensemble des acteurs du milieu d'accueil ?

### POURQUOI FAIRE ÉQUIPE ?

« Faire équipe » est un levier pour garantir, maintenir, faire évoluer la qualité de l'accueil. Les membres de l'équipe travaillent ensemble autour de cet objectif commun, qui est décliné en sous-objectifs et pratiques concrètes dans le projet d'accueil.

Le travail à plusieurs est une vraie plus-value pour l'accueil d'un groupe d'enfants. Il permet de confronter des points de vue différents, de poser des regards croisés sur tous et chacun des enfants pour ainsi alimenter la réflexion autour de leur accueil et leur offrir une richesse d'expérimentations et d'explorations.

Par ailleurs, les professionnels qui « font équipe » développent et entretiennent un sentiment d'appartenance au groupe. Celui-ci constitue un soutien dans le quotidien

<sup>1</sup> Définition issue du dictionnaire pratique du travail social, sous la direction de Stéphane Rullac, Laurent Ott, Dunod, 2015.

et un outil puissant de prévention de la démotivation et de l'usure professionnelle. Cependant, cette démarche de travail doit être pensée et organisée afin qu'elle soit vécue comme une ressource plutôt que comme une contrainte, une surcharge.

### COMMENT FAIRE ÉQUIPE ?

Faire équipe, nécessite de travailler une cohérence entre tous les acteurs du milieu d'accueil. Ainsi un milieu d'accueil peut, d'une certaine manière, être vu comme un orchestre, avec des instruments différents (chacun des professionnels du milieu d'accueil, parfois composé en « famille d'instruments » comme des sections de vie différentes) et un chef d'orchestre (le responsable du milieu d'accueil (m/f/x)). Ce dernier a pour mission d'accompagner chaque musicien (chaque membre de l'équipe) dans l'interprétation de la partition (le projet d'accueil) sous la supervision du pouvoir organisateur. Cette partition permet aux musiciens de jouer en harmonie pour la qualité d'accueil des enfants. Le cadre définit l'action et amène une certaine cohérence des pratiques (la mélodie), à travers le projet d'accueil et la réglementation qui définit l'accueil.

De même, dans un co-accueil, il importe que les deux accueillantes se coordonnent pour accorder voire ajuster leurs pratiques.

Chaque milieu d'accueil s'organise de manière propre, et ce compte tenu de son histoire, des personnes qui le composent, et du cadre légal qui régit l'accueil et l'organisation de celui-ci. Ce qui est essentiel pour qu'un système fonctionne, c'est d'en connaître les rouages. Chaque milieu d'accueil peut choisir son mode de fonctionnement dans le respect des réglementations en vigueur dont le Code de qualité de l'accueil. Pour ce faire, le rôle du responsable du milieu d'accueil est primordial. Certaines ressources/outils sont également nécessaires.

### LE RÔLE DE RESPONSABLE DU MILIEU D'ACCUEIL DANS LA COORDINATION DE L'ÉQUIPE

Son rôle de « chef d'orchestre » est primordial. Il s'assure notamment de la mise en œuvre au quotidien du projet d'accueil, de la gestion d'équipe, de l'accompagnement au changement, de l'orientation des pratiques...

Il veille aussi à la continuité et à ce que chacun puisse s'inscrire dans un cadre commun avec ses références propres. La mise en place d'espace-temps (interventions, supervisions, formations...) peut constituer une réponse à ce besoin en permettant aux professionnels d'exprimer leurs émotions suscitées dans le cadre de travail.

De même, instaurer et maintenir un climat relationnel positif et une communication constructive entre tous les professionnels relève de sa fonction, tout comme l'organisation et/ou l'animation de réunions d'équipe(s).

### DES OUTILS POUR FAIRE ÉQUIPE

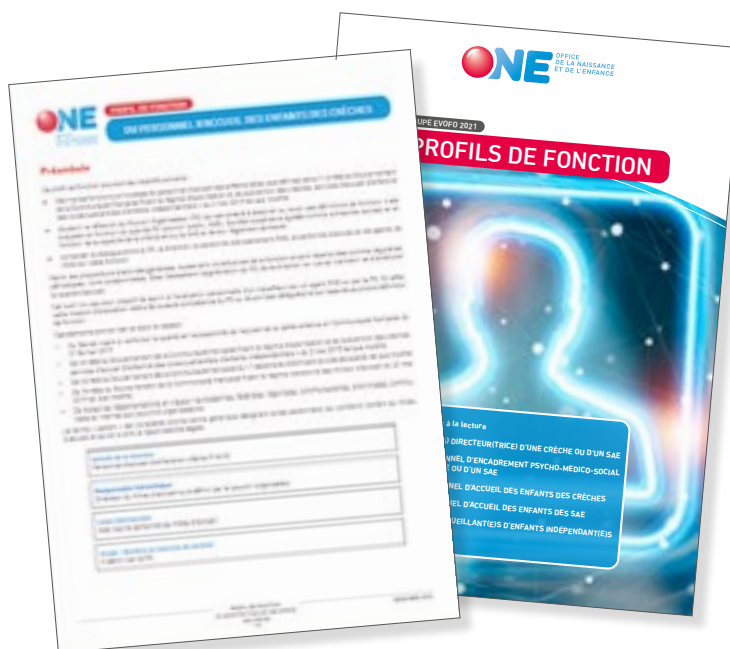
#### Un projet d'accueil

Le projet d'accueil est un outil précieux pour les professionnels. « Centré sur les besoins des enfants, le projet d'accueil définit les priorités éducatives et le contexte organisationnel soutenant la mise en place de celles-ci. Il permet de se questionner seul ou à plusieurs et d'échanger sur le sens des pratiques et les moyens mis à disposition pour offrir à chaque enfant et à sa famille, un accueil de qualité. (...) Il est partagé par l'ensemble des professionnels du milieu d'accueil, qui, chacun à son niveau, veille à son opérationnalisation. (...) Il représente la carte de visite du milieu d'accueil pour les parents et les partenaires. »<sup>2</sup>



#### Des définitions de fonction

Il est impératif de définir un cadre clair et cohérent en établissant entre autres les profils de fonction pour chaque membre, en connaissant les missions et les responsabilités de chacun, en veillant à leur articulation et en définissant les procédures dans différentes situations. Les moments en équipe permettent alors aux nouveaux comme aux anciens membres de se rappeler le cadre organisationnel du milieu d'accueil, tel qu'établi ou approuvé par le pouvoir organisateur.



Pour élaborer ou revoir les descriptions de fonctions, vous pouvez partir des valeurs professionnelles, des actions et des attentes de chacun pour ensuite mettre en commun le rôle de chaque intervenant. Il existe des profils de fonction publiés par l'ONE qui permettent ensuite de clarifier, d'alimenter le dialogue et nourrir la réflexion.

<sup>2</sup> « Le projet d'accueil, une dynamique réflexive au service du développement de la qualité », Flash Accueil 48, ONE, 2023.

## Des évaluations, des formations et des accompagnements

Des temps d'évaluation sont conseillés pour chaque membre du personnel. Il s'agit d'un temps pour faire le bilan de l'année écoulée mais aussi pour se projeter sur les perspectives d'évolution possibles en lien avec les besoins du professionnel. Ensuite, un trajet de formation peut être élaboré. Le pouvoir organisateur et le responsable se doivent alors de mettre en place les conditions nécessaires au suivi de la formation. Il est utile de prévoir des temps de réunions en équipe avant et après la formation afin d'impliquer l'ensemble des professionnels, dans l'ajustement des pratiques au bénéfice de la qualité de l'accueil.

L'équipe peut également se faire accompagner par des opérateurs de la formation continue, des superviseurs ou des agents de l'ONE. Comme pour les formations, cela nécessite alors de penser à des temps avant, pendant et après ces accompagnements afin d'ancre les changements.



## Des projets

Afin de fédérer l'équipe et lui permettre de travailler la cohérence de ses pratiques et sa collaboration, il importe de soutenir des dynamiques de projets qui vont faire

## FOCUS SUR LES RÉUNIONS D'ÉQUIPE

Les réunions d'équipe représentent un temps de réflexion essentiel pour tout professionnel.

Elles permettent de discuter des projets, des questions et des difficultés en lien avec l'accueil de l'enfant et de sa famille. Elles constituent un espace de transmission d'informations et ont comme fonction d'évaluer et de maintenir une cohérence des pratiques.

Les réunions d'équipe peuvent également servir à l'accompagnement des émotions des professionnels. Les collègues peuvent élaborer ensemble des pistes d'intervention en s'appuyant sur les ressources de chacun et en prenant en compte leurs freins, leurs limites et leurs ressources, afin de répondre de manière ajustée à une situation.

Prenons l'exemple d'une puéricultrice très attachée à un enfant et inversement. Les collègues sont mis à mal dans cette relation et l'enfant est en souffrance en son absence ou si cette puéricultrice n'est pas disponible à 100% pour cet enfant. Comment le travail en équipe est-il une ressource dans cette situation ? L'équipe peut s'appuyer sur le retour des observations, la triangulation entre pairs, les balises amenées par le responsable d'équipe ou du milieu d'accueil, la recherche de résonance tant chez la

sens. La possibilité de remise en question des pratiques et d'évolution favorise la mobilisation de ses membres, sous la houlette du responsable du milieu d'accueil.

Que ce soit par un projet d'aménagement et d'investissement des espaces intérieurs et/ou extérieurs, un projet sur le moment de repas, ou sur la relation aux familles, il importe de permettre aux équipes de prendre du recul par rapport à leurs propres pratiques, d'observer, de documenter celles-ci, de se fixer des objectifs, de tester, d'observer, d'évaluer...

Ce processus réflexif permet de retravailler le sens de leur action mais également de responsabiliser chacun à l'objectif commun, offrir un accueil de qualité pour tous les enfants et leur famille.

## De la documentation pédagogique

La documentation pédagogique est une pratique réflexive répandue dans les milieux d'accueil du Nord et du Centre de l'Italie. Elle a été développée dans les années 70, via l'approche nommée "Les cent langages". Il s'agit pour les professionnels de documenter les moments de vie des enfants, au travers des photos, des vidéos, des traces écrites ou tout autre support décrivant ce que les enfants ont vécu dans le milieu d'accueil, ce qu'ils ont expérimenté.

Ces traces documentées de l'expérience vécue, si elles sont un support pertinent de communication avec les parents, elles sont également un outil pour réfléchir ensemble les pratiques qui ont du sens pour les enfants.



puéricultrice concernée que chez ses collègues. Au terme de ces échanges, différentes pistes de travail peuvent être dégagées. Dans un second temps, celles-ci seront évaluées afin de les maintenir ou de les réajuster.

Les réunions d'équipe représentent également un lieu propice pour faire émerger et faire vivre la formation continue : d'une part, des besoins en formation peuvent y être relevés ; d'autre part, ces moments d'échanges peuvent être organisés pour le partage de connaissances et compétences acquises en formation. Cet « après » est tout aussi important que la formation en elle-même. En effet, le maintien des impulsions au changement et de sa

## FAIRE FACE AUX RÉSISTANCES

Le bien-être des enfants est au centre des préoccupations et des actions. En cas de résistance à la participation à un projet ou lors de situations conflictuelles, rappeler cette raison d'être du milieu d'accueil est primordial. Revenir à l'essence même du métier : l'observation des enfants pour alimenter les réflexions et les échanges entre professionnels. Pour prendre de la distance, l'équipe peut analyser la situation sous des angles différents, par exemple en prenant les lunettes de l'enfant (ce qu'il vit, ce qu'on veut lui proposer, lui permettre, ce qu'on observe de lui/d'eux), de la puéricultrice, de la responsable, de la technicienne de surface, de la cuisinière, du parent...

Pour parvenir à confronter les observations et les points de vue, la mise en place d'un environnement bienveillant et respectueux, favorable à une bonne communication, est un prérequis. Si les façons de faire sont explicitées, les choix argumentés, notamment par le biais du projet d'accueil, certains malentendus sont déjà évités.

En outre, établir un cadre et un fonctionnement clair de son milieu d'accueil permet de réduire les conflits potentiels et, le cas échéant, de les gérer au mieux.

Si le conflit est trop important et que les ressources de l'équipe sont épuisées, il peut être intéressant de demander l'aide d'un tiers, avec accord du pouvoir organisateur, soit dans un premier temps à un agent ONE, soit à une personne extérieure (superviseur, médiateur, formateur...).

mise en place réside dans le fait que cela continue à être porté par l'équipe tant dans les réunions que dans l'accueil de l'enfant au quotidien.

Quelques réflexes à adopter pour des réunions efficaces et favorables à la mobilisation des professionnels :

- Planifier les réunions, date et horaires précis (heure de début et de fin) et fixer des ordres du jour ;
- Informer les parents afin de rendre visible ce travail d'équipe ;
- Convier uniquement les personnes concernées ;
- Décider du rôle de chacun (animateur, maître du temps, secrétaire, personne en charge du suivi, etc.) ;
- Baliser et encourager les échanges (climat de confiance, bienveillance, respect, écoute active, partage du temps de parole...), faire circuler la parole ;
- Informer les absents du contenu de la réunion (par exemple en parcourant les notes de la réunion au retour de la personne absente) ;
- Veiller à faire un suivi des décisions prises lors de la réunion (est-ce que cela a été fait, feedback du résultat, etc.).

## LA CONTINUITÉ DANS UNE ÉQUIPE QUI CHANGE

Si la stabilité, la prévisibilité et le familier sont des atouts majeurs dans le sentiment d'appartenance à l'équipe, les milieux d'accueil sont amenés, dans leur quotidien, à traverser des moments plus sensibles, où l'équilibre mis en place par le manager et l'équipe peut être déstabilisé. C'est notamment le cas lors de changements tels que l'accueil de nouvelles collègues qui viennent compléter l'équipe ou effectuer un remplacement de courte ou de longue durée, lors de l'accueil de stagiaires, de volontaires, lors d'un changement de responsable ou encore du départ d'une collègue.

Chaque changement influe sur la dynamique de l'équipe et son fonctionnement. Cela touche le « système » du milieu d'accueil. Dès lors, il y a lieu de se questionner ensemble afin d'anticiper ces changements et de les accompagner. À nouveau, la qualité de l'accueil des enfants reste le fil rouge pour continuer à « faire équipe ».

## CONCLUSION

Faire équipe et s'appuyer sur cette dynamique de travail est essentiel, tant pour assurer la qualité de l'accueil, que pour garantir des conditions de travail stimulantes et respectueuses pour tous les professionnels.

Inclure les familles c'est les considérer comme des partenaires compétents et incontournables. Elles peuvent représenter une ressource dans la recherche de solutions ou dans les réflexions menées par l'équipe. Les familles peuvent aussi venir questionner les pratiques du milieu d'accueil et, dans certains cas, permettre un ajustement et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil pour tous les enfants.

L'observation des enfants permet aux professionnels de les inclure dans leur réflexion et d'en faire des partenaires compétents.

Le travail en équipe se doit d'être reconnu à sa juste valeur. Il est important de le penser, l'organiser et le considérer comme un pilier au service de la qualité.

Jehanne MIGNOT et Julie NAUWELAERTS,  
Conseillères pédagogiques ONE



**Témoignage de Marielle Grommerch,  
Directrice de la « Crèche Bébés Rencontres<sup>3</sup> » de Vielsalm,  
sur une expérience de formation résidentielle pour « faire équipe ».**

« Au début de ma prise de fonction, je disposais d'un bureau au rez-de-chaussée de la structure, les sections se trouvant aux premier et deuxième étages. Bien entendu, je passais régulièrement dans les services mais sans pouvoir y rester de longues périodes, étant donné le travail administratif à assumer en tant que responsable. Suite à un premier agrandissement, j'ai eu la grande chance de pouvoir déménager mon bureau et **d'être ainsi installée juste au cœur de cette petite fourmilière.**

Une grande chance : oui ! C'est grâce à cette proximité que j'ai pu mieux comprendre le travail d'une puéricultrice. « Un des plus beaux métiers du monde » dit-on. Certes ! Vu de loin, s'occuper de jeunes enfants peut paraître agréable, facile, amusant. Mais dans la réalité, ce travail n'est pas de tout repos, évidemment.

L'observation, le décodage des difficultés des enfants, la réponse à celles-ci sont un éternel questionnement, sans compter qu'on ne trouve pas toujours la réponse adéquate. Il est donc primordial que la **puéricultrice communique avec ses collègues**, qu'elle confronte ses observations avec ses pairs et surtout qu'elle accepte de reconnaître être en difficulté, sans pour autant perdre confiance en ses compétences. Dans ces contextes, il faut pouvoir faire appel à l'aide à son équipe. D'où, il est nécessaire que règne un climat de confiance au sein de celle-ci.

**Ce climat de confiance doit se construire et s'entretenir.**

Ainsi, après avoir pris conscience de ce qui précède, j'ai pris l'initiative en accord avec le pouvoir organisateur, **d'organiser une formation résidentielle**. Ces moments d'attention à soi-même et à son travail se répètent depuis maintenant 20 ans. Depuis le début, cette formation est animée par un psychologue clinicien. Le fait d'avoir toujours le même formateur permet d'installer une relation de confiance pour oser se dire, s'analyser et se remettre en question. Vivre deux jours en dehors de notre milieu professionnel, passer des **moments informels** avec nos collègues nous permet de nous découvrir, d'obtenir une meilleure estime de nous-mêmes et de nous faire confiance mutuellement.

Ces moments d'échanges m'ont permis de mieux comprendre mon propre mode de communication verbal et non verbal. Je parviens ainsi à mieux adapter mes interventions vis-à-vis du personnel par une meilleure compréhension de son vécu.

Mais ne croyez surtout pas que tout est parfait à la crèche Bébés Rencontres. Non ! Bien évidemment. Mais nous sommes certaines d'une chose : notre bienveillance par rapport aux enfants s'améliore avec notre bienveillance vis-à-vis de nous-mêmes et à l'égard de nos collègues.

Cette formation nous aide à maintenir un climat de travail serein, tellement important pour éviter au mieux des dérives.

En conclusion, je ne peux que vous encourager à initier une telle démarche au sein de vos équipes. »



## EN ROUTE VERS L'ÉCOLE...

**Après environ deux ans passés en milieu d'accueil, se profile une nouvelle aventure pour l'enfant : l'entrée à l'école<sup>1</sup>. Une étape importante de la vie de l'enfant et de sa famille qui n'est pas à prendre à la légère, qui mérite que l'on s'y attarde et qui se prépare avec soin.**

La transition vers l'école est une période délicate qui nécessite qu'on lui accorde du temps et de l'énergie pour ne pas prendre l'enfant au dépourvu mais bien l'aider à intégrer les différents changements qui se dessinent, anticiper ce qui se passe pour lui et créer du sens dans un vécu particulièrement dense. Chaque famille aura besoin que l'on prenne soin de penser un accompagnement singulier, dépendant de chaque contexte. La rencontre entre tous les partenaires autour de l'enfant permettra de créer de la continuité, essentielle afin que l'enfant puisse faire ses premiers pas à l'école avec suffisamment de confiance et de sérénité.

Rappelons que le passage vers l'école, ce n'est pas que l'histoire d'un jour, il s'agit plutôt d'un processus qui s'étale dans le temps. Il débute bien avant le jour de la rentrée, quand l'enfant fréquente encore le milieu d'accueil et se poursuit bien après, durant les premières semaines voire les premiers mois à l'école. Le milieu d'accueil a une place non négligeable à prendre dans ce processus, en amont et en aval du « jour J ».

### À L'ÉCOLE, TOUT EST DIFFÉRENT !

Tout change : nouveaux espaces, nouveaux repères, nouveaux visages, nouveaux liens à tisser, nouveaux cadres à assimiler, nouveaux rythmes à intégrer. Rien n'est familier dans un premier temps. C'est le grand plongeon dans un nouvel univers totalement inconnu. Et l'on sait que l'inconnu fait peur. C'est d'autant plus manifeste que, bien souvent, l'enfant entre à l'école à deux ans et demi, un âge sensible au niveau affectif et identitaire puisque

l'enfant n'a pas encore une conscience bien claire de son identité et de sa place dans le groupe. C'est aussi un âge où l'on rencontre fréquemment des crises d'opposition et d'obstination, où le langage verbal commence à peine à se développer, où l'autonomie est toute relative, où les ressources pour faire face à la séparation sont encore un peu maigres. En somme, c'est un âge où l'enfant a besoin que l'on soit attentif à chacun de ses besoins et que les adultes l'aident à créer de nouveaux repères et des liens de sécurité solides, tels des points d'appui, qui lui permettront de partir à la découverte de son nouvel environnement.

L'enfant pourra vivre assez sereinement ce passage à l'école à condition que les adultes tissent pour et avec lui des liens de continuité entre ce qui lui est familier et ce qu'il va découvrir, entre ce qu'il connaît déjà et ce qui est nouveau donc encore inconnu.

### PRÉPARER L'ENFANT À L'ÉCOLE, DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

« Préparer l'enfant à l'école » ne signifie pas l'entraîner à toute une série d'apprentissages cognitifs (tels que connaître les couleurs ou les jours de la semaine) ou l'habituer à des contraintes comme devoir rester longtemps assis ou encore hâter l'enfant dans ses processus développementaux en lui mettant la pression « à la propreté » par exemple. L'idée n'est pas de faire l'école avant l'école. Ce sont des apprentissages que l'école aura à prendre en charge au moment où l'enfant sera prêt pour les vivre. Nous entendons par « préparer à l'école » l'idée de permettre à l'enfant de se construire une première

<sup>1</sup> L'école est entendue au sens large, y compris l'accueil extrascolaire.

représentation de ce qu'est l'école, de soutenir l'enfant et sa famille dans le travail de séparation et d'élaboration du changement, d'accompagner l'enfant dans le processus de transition afin qu'il puisse y prendre une part active.



© Marie Masson

Pour atteindre ces objectifs, il s'agira de créer des ponts entre les deux univers, celui du milieu d'accueil et de l'école, pour que l'enfant puisse vivre quelque chose de l'ordre de la continuité plutôt que de la rupture. Favoriser la continuité, c'est prendre le temps de parler et de verbaliser avec l'enfant et ses parents autour de ce changement qui s'amorce, c'est aussi renforcer les points de repères existants et en créer de nouveaux sur lesquels l'enfant pourra s'appuyer. C'est encore permettre à l'enfant, avant son départ, de tisser des liens avec les personnes (enseignants et accueillants) qui le prendront en charge à l'école. Concrètement, quels sont nos champs d'action ?

### UNE RÉFLEXION MENÉE EN ÉQUIPE

Se réunir en équipe et se former à la question de la transition amène à décider ensemble des dispositifs transitionnels à mettre en œuvre pour accompagner l'enfant dans cette période particulière. Les pratiques gagnent en cohérence et en efficacité si l'on a pu prendre le temps de la réflexion et de l'actualisation des connaissances à propos des besoins de l'enfant et de sa famille. C'est également en équipe et dans une réflexion portée par les responsables du milieu d'accueil qu'il y a lieu d'envisager la rencontre avec les écoles aux alentours et de dresser les premiers jalons d'une future collaboration au bénéfice de l'enfant.

Un paragraphe du projet d'accueil consacré au soin mis à la fin de l'accueil et aux pratiques d'accompagnement de l'enfant vers l'école témoigne de l'importance de cette étape

de vie. Ceci concerne tant les crèches que les accueillantes (m/f/x). Bien évidemment, il est impossible de prévoir à l'avance quel est le meilleur moment pour que l'enfant entre à l'école. L'idéal serait de pouvoir évaluer avec la famille vers les deux ans et demi de l'enfant s'il est « prêt » pour l'école ou s'il a encore besoin des six prochains mois pour gagner en maturité. Si le milieu d'accueil en a la possibilité, il pourrait réfléchir à des modalités de fin d'accueil qui permettent le plus de souplesse possible. Cela sous-entend que le milieu d'accueil puisse, quoi qu'il arrive, offrir la possibilité d'accueillir l'enfant jusqu'à ses trois ans. Et nous savons bien que la date de sortie est conditionnée par plusieurs facteurs, notamment le choix des parents, les enjeux financiers liés aux frais de garde, la place à libérer pour faire entrer de nouveaux bébés. Néanmoins, rappelons que le milieu d'accueil est sensé pouvoir accueillir des enfants jusqu'à la scolarisation<sup>2</sup> (l'école n'est obligatoire qu'à partir de 5 ans).

### UNE COLLABORATION SOUTENUE AVEC LES PARENTS

Certains milieux d'accueil organisent, une fois par an, une réunion avec les parents de la grande section pour aborder le sujet du passage à l'école de façon globale : ce qu'il est utile de savoir, les critères qui nous indiquent que l'enfant est « prêt » ou pas encore pour franchir cette étape, la part que les parents peuvent prendre dans cette période de transition afin de maintenir, pour l'enfant, un lien sécurisant entre le milieu d'accueil et l'école.

Les parents sont invités à prendre leurs informations auprès des écoles afin d'opérer un choix en regard de leurs critères (localisation, type d'approche pédagogique, valeurs sous-tendues par le projet pédagogique, taille des classes, organisation d'une classe d'accueil, priorité du Care avant les apprentissages proprement dits, organisation de la sieste, accompagnement à l'acquisition de la propreté, accueil temps libre organisé de façon spécifique pour les plus jeunes...).

Une fois le choix de l'école opéré, on peut demander aux parents d'obtenir les informations concernant le nom de l'école, de l'enseignant, de la puéricultrice et de l'accueillant référent pour les plus jeunes, le cas échéant, pour pouvoir en parler régulièrement avec l'enfant dans le milieu d'accueil.



© Marie Masson

<sup>2</sup> Art. 2 du [Décret visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française du 21 février 2019](#).



On peut suggérer aux parents de passer régulièrement devant l'école, de montrer à l'enfant le portail, la cour de récréation, d'y entrer si cela est possible pour saluer le futur enseignant (m/f/x), de vivre une sortie de classe en fin de journée.

Il importe d'insister sur l'utilité de prendre rendez-vous avec l'école pour réaliser une visite avec l'enfant mais aussi un ou des petits moments de familiarisation, en classe, à l'accueil extrascolaire. Les écoles se montrent de plus en plus ouvertes à laisser entrer les parents dans l'établissement afin de tisser les premiers liens de confiance avec les professionnels qui seront amenés à encadrer leur enfant. À cette occasion, les parents ont la possibilité de prendre quelques photos, toujours à hauteur d'enfant, des espaces qu'il occupera et des adultes qu'il y rencontrera. Ces clichés, transmis au milieu d'accueil, permettront que l'enfant continue à visualiser des images porteuses de sens pour lui lors de ces derniers jours à la crèche ou chez l'accueillante.

Les parents ont un rôle de courroie de transmission à jouer entre le milieu d'accueil, la maison et l'école. Ils ont parfois besoin d'être soutenus dans la place active qu'ils peuvent prendre dans la transition, dans la nécessité de dialoguer avec leur enfant à propos du passage à l'école, des émotions que cela suscite, des questions qui s'y rapportent. Il peut être utile de partager avec eux des petites astuces qui peuvent rassurer l'enfant les premiers jours (le petit cœur dessiné sur le bras de l'enfant et du parent avant d'aller à l'école : quand on le regarde, on pense l'un à l'autre, le mouchoir à bisous tout doux que maman dépose dans le cartable, la photo plastifiée de la famille qui accompagne l'enfant à l'école, les petits mots doux de papa dans la boîte à tartines...). Dans le même ordre d'idée, leur suggérer d'aller choisir avec leur enfant le cartable, la gourde, la boîte à tartines et les laisser à disposition de l'enfant dans ses jeux libres permet que celui-ci se familiarise déjà avec ses nouveaux accessoires.

On peut aussi envisager avec les parents les différentes possibilités qui s'offrent à eux afin d'être un peu plus présents les premiers jours de classe mais aussi de permettre à l'enfant de commencer sa scolarité par des journées plus courtes. Fréquenter la classe le matin les premiers jours et rentrer à midi pour le dîner et la sieste, à la maison ou chez les grands-parents, par exemple, tout comme ne pas fréquenter l'accueil extrascolaire les premières semaines peut permettre une adaptation de l'enfant en douceur. Il y a déjà tant d'informations à intégrer !

Pour que l'enfant puisse prendre une part active dans la transition, une maman avait proposé à son fils, la veille de sa rentrée scolaire, d'aller chercher son drap et son oreiller personnalisé dans son lit à la crèche pour ensuite prendre le chemin de l'école et aller les y déposer sur sa couchette dans sa classe. Il trouverait ainsi des points de repères rassurants lors de son premier jour, le lendemain.

Parfois des moments d'échanges individualisés sont utiles pour accueillir les craintes et lever les doutes qui persisteraient chez certains parents. Pour toute une série de raisons qui leur appartiennent, certaines familles sont un peu mal à l'aise avec le monde de l'école qui

les intimide fortement. Elles auront besoin d'un soutien plus accru pour oser aller frapper aux portes de l'école. Lorsque les parents s'interrogent si leur enfant est prêt à aller à l'école, il y a lieu de leur faire part d'observations détaillées concernant son développement, ses ressources et compétences, ses besoins particuliers.

S'il est bien un sujet qui peut crispier certaines familles, c'est celui de la propreté. Aux professionnels des milieux d'accueils d'aider les parents à relativiser, de les inviter à soutenir leur enfant dans cette démarche sans lui mettre la pression, en évitant chantage et récompense, en verbalisant avec l'enfant, en lui montrant les gestes utiles, en l'aidant à apprivoiser le petit pot à son rythme. La littérature jeunesse peut également être d'une aide précieuse pour l'enfant et sa famille dans cette période d'acquisition de la propreté.



### UN ACCOMPAGNEMENT SOIGNÉ DE L'ENFANT

L'école va petit à petit prendre une signification pour les enfants à mesure que l'on verbalise avec eux à propos de ce qu'elle représente, de ce qui s'y passe, de ce que l'on y vit, en lisant des albums jeunesse qui abordent la question de la séparation et du changement, en introduisant dans notre discours des termes tels que « classe », « préau », « réfectoire », « collation », « accueil extrascolaire ». Soyons vigilants à nos raccourcis de langage qui introduisent une confusion chez l'enfant. De quelle école parlons-nous ? Victor était tout perdu le premier jour d'école parce qu'il ne voyait pas son meilleur copain Bilal dans sa classe, or les puéricultrices n'avaient cessé de lui dire depuis trois semaines que : « Bilal est parti à l'école, et toi Victor, tu iras aussi bientôt à l'école ».

Un dispositif qui peut aider les enfants, c'est un panneau qui représente le lieu d'accueil ainsi que les différentes écoles et la silhouette ou le visage de chaque enfant muni d'un velcro. Une activité rituelle de début de journée consiste à nommer chaque enfant du groupe et placer leur avatar sur le lieu où il se trouve effectivement ce jour-là. Cela permet, par exemple, d'expliquer à Victor qu'il ira dans la même école que Clara qui figure déjà sur le panneau. Et lui montrer que Bilal est scolarisé dans une autre école. Cela permet aux enfants de comprendre que tous ne vont

pas dans le même établissement et aussi que les absents continuent d'exister mais ailleurs, on ne les oublie pas.

Dans l'idée que l'enfant puisse se faire une image des personnes et des lieux qu'il va rencontrer, on peut réaliser une affiche ou un album individualisé pour chaque enfant reprenant les photos de l'école à laquelle il est inscrit ainsi que les photos et les noms des adultes qui l'encadreront en classe et à l'accueil extrascolaire, s'il est prévu qu'il le fréquente. Les images constituent de solides points d'appui pour soutenir la discussion. Leur présence dans le milieu d'accueil sera le fruit d'une collaboration avec les parents mais également parfois directement avec les écoles.

Lors de ses derniers mois de présence dans le milieu d'accueil, l'enfant aura besoin d'être soutenu dans tous ses gestes d'autonomisation. Qu'il puisse être encouragé, en présence rassurante de l'adulte, à faire seul, à s'habiller, se déshabiller, se servir à table, débarrasser, enfiler ses chaussures, reconnaître ses affaires, les ranger dans son casier personnalisé demande aux professionnels de faire preuve de patience et d'accepter les maladresses et les petits accidents. Il s'agit également d'accorder du temps et de l'importance à tous ces moments intermédiaires, entre deux activités (jouer, dormir, manger...), trop souvent considérés comme futiles et où l'adulte doit s'efforcer de ne pas faire à la place de l'enfant dans l'idée de gagner du temps. Pour l'enfant, ils font partie intégrante de l'activité et avoir pu être acteur dans ces moments intermédiaires l'aidera sans aucun doute à l'école quand la grandeur du groupe rendra l'adulte un peu moins disponible.

Dans l'idée de soutenir l'autonomie des enfants, des puéricultrices avaient constitué une malle remplie de boîtes à tartines et à collation ainsi que des gourdes de toutes sortes. Elles les laissaient à disposition des enfants qui se faisaient une joie de les manipuler en jeu libre et, mine de rien, s'exerçaient de façon spontanée, à les ouvrir et les fermer.

Soutenir l'enfant dans l'acquisition du langage est primordial puisque l'on sait que le niveau de maîtrise du langage est un bon prédicteur du parcours scolaire. Mais encore une fois, pas en organisant des activités dirigées de langage. L'idée est plutôt de multiplier les situations d'échanges, de dialogue, de verbaliser nos propres actions et celles de l'enfant tout autant que les émotions des uns et des autres, de porter une attention accrue à tout le langage non-verbal qui tient une grande place dans la communication de l'enfant de cet âge. On peut aussi penser à tous les jeux autour des mots et des sons, les comptines et bien sûr les histoires et les œuvres musicales qui regorgent de trésors.

Bien souvent, les professionnels de la petite enfance réalisent un carnet de vie qui reprend les grandes étapes du développement de l'enfant, des observations, des anecdotes, des photos de sa vie dans le lieu d'accueil. Il arrive aussi que les professionnels et les parents le complètent avec toute une série d'informations qui seront utiles à l'accueil de l'enfant à l'école. Qu'aime-t-il ? Que déteste-t-il ? En quoi est-il particulièrement doué ? Qu'est-ce qui lui fait peur ? Qu'est-ce qui le rassure ? A-t-il l'usage d'un objet transitionnel, et si oui, comment s'appelle-t-il ? Comment dort-il ? Quels sont ses goûts culinaires ?

Quelles sont ses habitudes ? Quelles activités préfère-t-il ?... Ce document n'est pas un bilan de compétences qui aurait un aspect évaluatif. Il constitue plutôt une description de l'enfant permettant de brosser son portrait afin que les professionnels puissent faire plus rapidement connaissance avec lui en singularisant le lien qui se construit.

Une accueillante avait proposé aux parents d'amener le cartable de l'enfant quelques jours avant son départ vers l'école, de sorte qu'il puisse jouer avec celui-ci dans l'espace d'accueil et se l'approprier. Le dernier jour, elle y avait glissé le cahier de vie de l'enfant et quelques photos de son parcours chez elle ainsi que de ses copains et d'elle-même afin que l'enfant emporte à l'école un peu de sa vie passée chez l'accueillante. L'enseignante et la puéricultrice avaient pu alors s'appuyer sur ces outils afin de faire connaissance avec l'enfant et de continuer à tisser du lien entre la vie d'avant et la vie d'après l'entrée à l'école.



© Marie Masson

## UN PARTENARIAT ENGAGÉ AVEC LES ÉCOLES

Les responsables des institutions d'accueil et scolaires ont un intérêt à se rencontrer pour pouvoir jeter les bases d'une collaboration autour de la transition. Plusieurs initiatives sont assez inspirantes.

Certains milieux d'accueil proposent aux parents qui le souhaitent d'accompagner les plus grands en familiarisation dans les écoles voisines. Bien entendu, cela n'a de sens que si l'enfant va se familiariser avec sa puéricultrice dans la classe qui sera effectivement la sienne et en présence de son futur enseignant.

Quelques fois, le lieu d'accueil partage un espace extérieur, un local ou une activité avec l'école d'à côté. Pour les enfants qui fréquenteront cette école, c'est l'occasion de s'habituer à la cour de récréation, aux locaux d'accueil et de stages. Il arrive aussi qu'un professionnel partage son temps de travail entre la crèche et l'accueil temps libre. Lors de la transition, les enfants peuvent alors compter sur le lien déjà bien solide avec cet adulte qui fait figure de référence.

Dans une crèche de la région bruxelloise, les « grands » ont l'habitude de passer du temps dans un pavillon situé entre le milieu d'accueil et l'école, tous deux appartenant au même pouvoir organisateur. Une fois scolarisé, ces enfants poursuivent l'accueil temps libre dans cet espace avec un accueillant qu'ils connaissent déjà très bien.

Dans les premières semaines qui suivent l'entrée à l'école, sont parfois organisées des formules à cheval

sur la collectivité et l'école et qui permettent à l'enfant de s'adapter en douceur. En effet, certaines accueillantes offrent la possibilité aux enfants de terminer leur journée chez elles plutôt que de fréquenter l'accueil extrascolaire dans les premiers temps. Dans le même ordre d'idée, pour les parents qui le souhaitent, une directrice de crèche va chercher les enfants à l'école voisine à midi pour prendre le repas, faire la sieste et poursuivre les activités de l'après-midi à la crèche. Ces arrangements sont l'histoire de quelques semaines et sont à ajuster en fonction du niveau de confort renvoyé par l'enfant. Ils nécessitent, bien entendu, une clarté au niveau des cadres légaux concernant les inscriptions ainsi que le respect de la capacité d'accueil et du taux d'encadrement du milieu d'accueil.

Depuis quelques années, une crèche de la région liégeoise profite de sa période de fermeture d'été pour ouvrir ses portes aux stages organisés par la commune et adressés spécifiquement aux enfants de deux ans et demi à quatre ans. Les enfants, qui avaient fréquenté la crèche il y a peu, retrouvent avec bonheur les locaux et le matériel qu'ils connaissent bien.

Un milieu d'accueil hennuyer, n'ayant pas la possibilité de se déplacer pour organiser des familiarisations dans les écoles de la commune, avait trouvé l'idée de contacter chaque école et de rassembler les photos et prénoms des enseignants et puéricultrices de classe d'accueil et de 1<sup>er</sup> maternelle pour pouvoir entretenir un dialogue personnalisé avec chaque enfant.

De plus en plus de communes souhaitent maintenant engager une réflexion à l'échelle du territoire à propos de la transition vers l'école : elles réunissent tous les professionnels qui ont en charge les enfants de deux ans et demi (personnel de crèche, service d'accueil d'enfants, classe d'accueil et 1<sup>er</sup> maternelle, ATL ...) à se former conjointement, de façon à construire une grille de lecture commune à propos des besoins des enfants de cette tranche d'âge et à créer ensuite des dispositifs transitionnels cohérents pour accompagner l'enfant et sa famille dans les premiers pas à l'école. La formation et l'accompagnement intersectoriels des professionnels du milieu scolaire, extrascolaire et de la petite enfance autour des questions de transition vers l'école maternelle sont un formidable levier de changement et gagnent à être renforcés.

### AU REVOIR LES COPAINS !

Le départ d'un enfant est un moment charnière tant pour lui, ses parents et le groupe des pairs, que pour les professionnels qui en ont pris soin, parfois pendant plus de 2 ans. Il est important de marquer le coup, de se dire « Au revoir ». Régulièrement, les milieux d'accueil organisent une petite fête de départ où les parents sont invités à partager un moment convivial autour d'une collation. C'est l'occasion pour les parents de remercier l'accueillante, l'équipe pour ses bons soins à leur enfant et, pour le ou les professionnels, d'encourager l'enfant qu'il connaît ou qu'ils connaissent bien dans ses premiers pas à l'école. C'est l'occasion pour les enfants de comprendre que l'un des leurs s'en va et, pour l'enfant, de sentir le passage

d'une étape à l'autre, que quelque chose se clôture pour laisser place à autre chose.

Les professionnels profitent de cette circonstance pour remettre à l'enfant et sa famille son carnet de vie, l'album photos de son parcours dans le milieu d'accueil et parfois un dessin collectif réalisé avec les enfants de la section, que l'enfant emportera avec lui dans son petit cartable.



© Marie Masson

C'est souvent un moment chargé en émotion. Parfois une larme s'échappe. Elle accompagne cette page qui se tourne. Elle marque une séparation mais aussi le fait que l'enfant grandit. Elle vient dire la gratitude d'un lien particulier qui unissait les professionnels et la famille.

Et pourquoi ne pas penser à inviter les enfants récemment partis à l'école à la petite fête organisée par la crèche ou l'accueillante, par exemple ? Même après l'« Au revoir », on peut encore rester un peu en lien.

### PENSER UN LIEU UNIQUE POUR LES 0-5 ANS ?

Mieux qu'un lieu intermédiaire entre la crèche et l'école qui multiplierait encore les moments de changements et de réadaptation, il y aurait un intérêt à penser un lieu d'accueil unique pour les 0-5 ans. Un lieu qui puisse répondre adéquatement aux rythmes et aux besoins des jeunes enfants avant un passage vers la scolarité et les apprentissages formels. À 5 ans, on est bien mieux équipé qu'à deux ans et demi ou trois ans pour faire le grand plongeon. Certains ont rêvé ce lieu unique depuis longtemps, notamment Anna Pinelli et Catherine Sanejouand qui présentent le « Pyramid'home » dans le « 1001 bébés » numéro 102.

Rappelons que le milieu d'accueil a dans ses missions de mettre en place un accueil adapté aux enfants plus grands pour qu'ils puissent continuer à trouver du plaisir dans les jeux et les explorations. Par souci d'organisation, parce qu'il faut libérer des places pour faire entrer de nouveaux bébés, parce que les professionnels accordent toute leur

attention sur les moments de familiarisation des nouveaux arrivés, les plus grands sont parfois laissés de côté. Et on a vite fait de dire que c'est parce qu'ils s'ennuient et tournent en rond qu'ils ont besoin d'aller à l'école. Or, ce dont ils ont besoin, c'est que l'on continue à les investir, à penser pour eux des propositions variées qui stimulent leur curiosité (voir l'article « [Accueillir des enfants au-delà de 2,5-3 ans](#) » dans le Flash Accueil n°21).

La transition vers l'école est le dernier chapitre de la vie de l'enfant en milieu d'accueil. Les idées exposées dans cet article ne sont pas à considérer comme des recettes à appliquer à la lettre mais plutôt comme des sources d'inspiration. À chaque milieu d'accueil d'inventer un accompagnement sur mesure pour l'enfant qui part à l'école et sa famille, dans le respect des besoins de chacun.



© Marie Masson

### POUR EN SAVOIR PLUS :

- Céline Bouchat, « [Transition – L'entrée à l'école des enfants de deux ans et demi](#) », fascicule FRAJE, 2019.
- Marie Masson, « [Premiers pas à l'école – Rythmes et besoins de l'enfant](#) », fascicule FRAJE, 2019.
- Bouchat, C. & Mottint, J. (eds) (2021). [L'entrée à l'école maternelle, nous sommes toutes et tous concernés !](#) Outil du FRAJE et du RIEPP, Bruxelles - Louvain-la-Neuve

### FORMATIONS CONTINUES DANS LE CATALOGUE DE L'ONE :

- « Transitions crèche-école : quels enjeux ? » - Deux modules de formation intersectorielle de 5 jours à destination des trois secteurs concernés (Petite Enfance, ATL et enseignants de Classe d'Accueil et de 1<sup>ère</sup> maternelle), FRAJE
- « En route vers l'école » - Un module de formation nomade (lieu et dates à définir avec vous) de deux jours à destination des milieux d'accueil Petite Enfance (inscription en équipe complète ou partielle), FRAJE.

Marie MASSON  
Psychologue et formatrice au FRAJE

# LA SANTÉ DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : NOUVELLE ÉDITION !

Suite à l'évolution du secteur, du cadre réglementaire et des actualisations scientifiques, le contenu a été révisé en gardant le même objectif : promouvoir la santé des enfants fréquentant les milieux d'accueil tant sur le plan individuel que collectif.

Cet ouvrage du Collège des pédiatres de l'ONE a été mis à jour en collaboration avec la Direction santé et d'autres directions de l'ONE.

La version électronique est disponible sur le site Internet de l'ONE, partie Professionnel depuis septembre 2023. La version imprimée a été envoyée aux crèches et peut être commandée via l'adresse [sante.collectivite@one.be](mailto:sante.collectivite@one.be).

*La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance* est un guide de référence, en matière de santé publique, pour les Pouvoirs Organisateur, les responsables de milieux d'accueil, les professionnels de la petite enfance et les médecins de crèche. Elle pose un cadre commun à l'ensemble du secteur en matière de santé et vise à l'harmonisation des pratiques des professionnels. Les Référentes santé (m/f/x), les Coordinatrices accueil (m/f/x), les Agents conseil et les Conseillers médicaux pédiatre (m/f/x) sont des personnes ressources.

## LES ACTEURS INTERVENANT DANS LA SURVEILLANCE DE LA SANTÉ

Dans le chapitre 1, les acteurs internes ou externes intervenant dans le suivi de la santé des enfants en milieu d'accueil sont identifiés et leur rôle est détaillé.

## LA DÉSINFECTION

Dans le chapitre 2 portant sur l'hygiène, des précisions, en lien avec l'actualisation des connaissances scientifiques, ont été ajoutées pour aider le responsable à choisir un produit biocide adapté. Les critères de choix sont détaillés ainsi que les avantages et inconvénients des principes actifs. De plus, il est expliqué comment rechercher ce type de produit grâce au moteur de recherche du SPF Santé publique.

## LE LAVAGE DES CAVITÉS NASALES

La technique du soin de nez a été revue sur base d'un consensus d'experts. Les dernières recommandations sur ce soin (l'indication, la position de l'enfant, le matériel, le geste, volume à instiller, etc.) ont été intégrées dans cette nouvelle édition.



## L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

Une partie relative aux bienfaits de l'environnement extérieur a été ajoutée dans le chapitre 3. Elle est en lien avec la campagne Investissement des espaces extérieurs de l'ONE. Les ondes électromagnétiques et le port de montre connectée sont également abordés dans ce chapitre.

## LES CERTIFICATS MÉDICAUX

Le certificat médical d'entrée en milieu d'accueil reste toujours d'actualité. Par contre, lorsque l'enfant est malade, un certificat médical n'est plus exigé pour toute absence maladie de plus de deux jours SAUF dans le cadre des maladies à éviction. Si un enfant doit poursuivre un traitement à administrer dans le milieu d'accueil, les informations sont à communiquer au milieu d'accueil via une prescription du médecin ou une note dans le carnet de santé de l'enfant, datée et signée par le médecin.

Dans les milieux d'accueil bénéficiant a minima du subsidé d'accessibilité, un certificat médical reste nécessaire pour les parents souhaitant bénéficier d'une exonération de la Participation Financière Parentale (PFP) en cas d'absence de plus d'un jour (2 jours consécutifs ou plus) pour maladie de leur enfant (voir détail dans le chapitre 4 point 1.2).

## LA FIÈVRE

Un point détaillé sur la fièvre a été ajouté dans le chapitre 4 : un rappel des généralités avec la définition, les causes fréquentes de fièvre chez les enfants accueillis en collectivité et les complications possibles mais aussi comment se manifeste la fièvre chez l'enfant et comment mesurer la température. Enfin, il donne des balises sur la conduite à tenir lorsqu'un enfant présente de la fièvre durant l'accueil.

## LES SYMPTÔMES D'ÉVICTION

Hormis les maladies à éviction reprises dans le tableau, certains symptômes que l'enfant peut développer en cours d'accueil justifient que le parent doive venir chercher l'enfant dans les meilleurs délais, et ce afin de garantir la santé et le bien-être de cet enfant et de la collectivité. Une liste non exhaustive de ces symptômes d'appel est présentée dans la brochure. On y retrouve entre autres les symptômes d'altération de l'état général, la diarrhée (dès la 3<sup>e</sup> selle liquide sur la même journée d'accueil), les vomissements répétés ou un vomissement associé à d'autres symptômes, les difficultés respiratoires et la fièvre dans certaines conditions qui ont été précisées. L'enfant ne peut pas fréquenter le milieu d'accueil tant que ces symptômes sont présents ; un paragraphe permet de baliser les conditions de retour en milieu d'accueil.

## LES MALADIES INFECTIEUSES

Cette partie reprend les principales maladies pouvant avoir un impact sur la collectivité. Elle rappelle certains facteurs clés utiles pour la compréhension et la gestion des cas et des éventuelles épidémies pouvant survenir dans le milieu d'accueil. Elle a été actualisée sur base des mesures préconisées par les cellules de surveillance des maladies infectieuses Wallonie (AVIQ) et à Bruxelles (COCOM) ainsi que le Fonds des Affections Respiratoires (FARES). La maladie à COVID-19 et la grippe ont été ajoutées ainsi qu'un paragraphe sur la conjonctivite. Les maladies ainsi que les recommandations pouvant évoluer dans le temps, chaque paragraphe renvoie les professionnels de santé aux sources actualisées en temps réel de Sciensano : <https://matra.sciensano.be>.

## L'ACCUEIL DES ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Dans le chapitre 5, des balises sont définies concernant le trajet du formulaire de demande à introduire (nouvelle Annexe 13) pour tout accueil d'enfants ayant des besoins spécifiques et les informations à recueillir. Le trajet de la demande est divisé en 9 étapes détaillées et les responsables de chacune sont identifiés.

De plus, pour certaines pathologies spécifiques, comme le diabète de type 1 ou les allergies sévères, des fiches de prise en charge des besoins médicaux spécifiques ont été élaborées par le Collège des pédiatres de l'ONE en collaboration avec les Directions de l'ONE concernées et des médecins spécialistes externes à l'ONE en vue de faciliter l'accueil des enfants concernés. Ces fiches sont disponibles dans un espace en ligne (Excellencis) pour les médecins de crèche ou peuvent être demandées aux Référentes santé.

## LA GESTION DE LA PHARMACIE DE BASE

Des éléments ont été ajoutés à la pharmacie de base. Il s'agit :

- Enveloppes plastifiées jetables pour le thermomètre.
- Pansements hydrocolloïdes ou compresses de gaze stérile avec une face plastifiée.
- Cold pack (rangé au congélateur) et à utiliser enveloppé dans un linge propre.
- Pince à tiques.

De plus, des précisions sont apportées concernant :

- Les désinfectants à base d'iode qui doivent être proscrits.
- Les solutions de réhydratation orale qui ne sont plus obligatoires.
- La crème solaire qui doit avoir un indice de protection élevé FPS 50+.
- Les Steri-strip qui ne sont pas obligatoires (mais utilisables sur demande médicale).
- La ciprofloxacine, une ou deux ordonnances peuvent être conservées dans la pharmacie pour assurer la chimioprophylaxie suite à un cas de méningite à méningocoques dans le milieu d'accueil. Il n'est pas utile de disposer d'un flacon de sirop ou de comprimés.
- La crème de change qui peut être fournie par le milieu d'accueil ou apportée par les parents.

## LES ANNEXES

Les principales modifications concernent les annexes de signalement d'une maladie infectieuse (maladie invasive, maladies à déclaration obligatoire...), d'un accident grave, d'un cas de décès ainsi que l'Annexe 13 : accueil d'un enfant ayant des besoins spécifiques.

La liste des modifications exposée dans cet article n'est pas exhaustive. L'objectif est de souligner les principales actualisations.

Cette nouvelle édition apporte son lot de nouveautés mais permet également de mettre sur papier des pratiques déjà existantes. Elle reste un support théorique pour aider à faire face ou à anticiper les problématiques de santé qui peuvent se présenter en milieu d'accueil.

Audrey MATTELET,  
Chargée de communication  
Pôle Santé en collectivité 0-3 ans  
Direction santé



**Vous pouvez consulter la version digitale de la brochure en scannant le QR code ci-contre.**



## L'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES CONSULTATIONS POUR ENFANTS

### Les Consultations pour enfants comme partenaires des accueillantes et des milieux d'accueil.

Le programme « Naître et Grandir » de l'ONE propose un **accompagnement personnalisé** à chaque (futur) parent, dès le début de la grossesse et jusqu'aux 6 ans accomplis de l'enfant. Le Partenaire Enfants-Parents (PEP's) apporte son soutien et accompagne le parent dans les questions relatives au déroulement de la grossesse, à la recherche d'un milieu d'accueil, à l'éducation, au développement de son enfant et aux soins à lui donner. Le PEP's (m/f/x) est disponible sur rendez-vous à la Consultation pour enfants, et également au domicile de la famille.

Les Consultations pour enfants sont ouvertes à tous les parents et **destinées aux enfants, de la naissance jusqu'à leur 6 ans accomplis**. La famille, le responsable de l'enfant est accueilli par des bénévoles, le PEP's et un médecin (généraliste ou pédiatre).

L'ONE propose aussi, dans les Consultations et crèches, **des séances de dépistage** visuel réalisées par des orthoptistes, des assistants techniques en ophtalmologie ou des médecins spécialement formés à cet effet. Les parents sont avertis préalablement par le biais d'affiches, de dépliants et d'invitations personnalisées. Les séances se déroulent sur rendez-vous pour les enfants

âgés de 18 à 36 mois. Plus tôt on dépiste un trouble de la vue, plus on le traite tôt et meilleurs sont les résultats du traitement. Cet examen est indolore, voire même amusant pour l'enfant, puisque l'examineur se servira



d'un réfractomètre, une sorte de kaléidoscope où l'enfant devra fixer l'image d'un petit lapin, suivre la course d'une petite souris, ou d'autres images de ce genre, bien calé sur les genoux de son parent. Cet examen est entièrement gratuit. En cas de problème, il sera conseillé au parent de consulter un ophtalmologue ou son médecin traitant.

Nous avons besoin des professionnels (m/f/x) de l'accueil pour relayer, auprès des parents ou responsables légaux de l'enfant, l'importance du dépistage visuel du jeune enfant. De cette manière, les chances de proposer un dépistage visuel à tous les enfants de 18 à 36 mois augmentent. Les crèches peuvent contacter directement l'examineur de vue ou joindre l'Administration subrégionale de la province pour qu'un dépistage visuel soit organisé dans leur milieu d'accueil. Les Accueillantes d'enfants (m/f/x) peuvent orienter les parents vers l'Administration subrégionale de la province pour obtenir les coordonnées du PEP's. Ce dernier pourra les informer des dates des prochains dépistages de la région et inscrire leur enfant à un dépistage en Consultation ONE.

Dans le cadre du programme « Naître et Grandir », les Consultations pour enfants de l'ONE ne sont pas uniquement consacrées au bien-être physique de l'enfant. Ce sont aussi des lieux où l'on réalise une série d'**activités ludiques et éducatives** à destination des enfants et des familles : le coin jeu, le coin lecture, l'éveil musical, l'initiation au massage pour bébé, la psychomotricité, les moments de rencontre, les conférences...

Le PEP's va analyser, en collaboration avec l'équipe de Consultation, les besoins et attentes des familles afin de déterminer les activités à mettre en place. Les activités sont gratuites et accessibles à toutes les familles, que ces dernières fréquentent ou non la consultation médicale, peu importe le contexte dans lequel ces dernières se

trouvent, les situations qu'elles rencontrent, les difficultés potentielles qu'elles vivent...

Ces activités poursuivent des objectifs divers et variés comme :

- fournir des informations, des conseils ;
- valoriser, renforcer les compétences parentales ;
- stimuler le développement de l'enfant ;
- renforcer le lien parent-enfant ;
- rompre l'isolement de certaines familles ;
- échanger sur le rôle de parent...

Même si certaines activités sont à destination de l'enfant, il ne s'agit pas d'une garderie, les parents sont présents. Majoritairement, ces activités se déroulent dans les locaux de la Consultation ; néanmoins certaines d'entre elles peuvent se dérouler ailleurs, dans les locaux d'un service partenaire, à l'extérieur par exemple.

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir davantage d'informations auprès de la Consultation de l'ONE proche de votre milieu d'accueil et relayer auprès des parents ses activités. Ou plus simplement, orienter les parents vers l'Administration subrégionale de votre province qui communiquera les coordonnées du PEP's.

#### POUR ALLER PLUS LOIN :

→ "[Le dépistage visuel à la loupe !](#)", Flash Accueil n°46, ONE, 2022.

→ Dépliant à destination des familles : "[La consultation pour enfants](#)", ONE, 2020. Commande sur le site internet de l'ONE ou via le bon de commande du service Éducation à la Santé.

Valérie LANDRAIN,  
Responsable du service régional de la Coordination  
Accompagnement (BW, Lux. et Namur)





## PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Les milieux d'accueil comme les Consultations pour enfants de l'ONE sont invités à promouvoir l'offre de soins psychologiques de 1<sup>ère</sup> ligne à moindre coût.

Depuis plusieurs mois maintenant, il est possible pour les familles fréquentant les Consultations pour enfants de l'ONE de bénéficier de consultations psychologiques à moindre coût. Le point de départ de cette nouvelle initiative est la réforme des soins psychologiques de première ligne, initiée au niveau fédéral. Cette réforme a pour objectif de rendre ces soins plus accessibles financièrement et géographiquement. Elle met l'accent sur la prévention et la détection précoce, afin de déceler plus rapidement de potentiels problèmes de santé mentale et de pouvoir référer la personne concernée vers un service approprié quand c'est nécessaire. De cette manière, on évite que les problématiques ne se cristallisent ou s'aggravent et on veille au bon maintien du bien-être de la personne et de son équilibre psychique. Dans le cadre de cette réforme, l'ONE collabore avec l'ensemble des réseaux de santé mentale pour enfants et adolescents, l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité) et l'Administration Générale pour l'Aide à la Jeunesse, afin d'intégrer des soins psychologiques de première ligne dans ses consultations.

Les psychologues partenaires, appelés aussi psychologues de 1<sup>ère</sup> ligne, collaborent donc avec les équipes des consultations pédiatriques et prénatales dans le respect des valeurs de l'ONE. Ils proposent tant des séances individuelles, que des sessions collectives organisées,

en fonction des besoins identifiés par la consultation. Mais ils sont aussi un relais précieux pour les milieux d'accueil. En effet, cette offre n'est pas limitée aux familles des Consultations. Lorsqu'une demande de soutien psychologique émane d'un parent et/ou d'une famille fréquentant un milieu d'accueil, deux solutions sont envisageables :

- Transmettre les coordonnées des psychologues de 1<sup>ère</sup> ligne travaillant dans une région précise (pour trouver les coordonnées des psychologues conventionnés avec le réseau de votre province, vous pouvez consulter : [https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/psy\\_netwerken\\_kinderen\\_jongeren\\_psy\\_reseaux\\_enfants\\_adolescents\\_citizen.pdf](https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/psy_netwerken_kinderen_jongeren_psy_reseaux_enfants_adolescents_citizen.pdf)).
- Relayer les initiatives existantes au sein de la Consultation pour enfants la plus proche du milieu d'accueil en se mettant en contact avec la PEP's (m/f/x) ou la Coordinatrice accompagnement (m/f/x) du secteur.

Que ce soit via le milieu d'accueil ou par le biais de la Consultation pour enfants, le bénéficiaire a accès directement à ces soins psychologiques de 1<sup>ère</sup> ligne. Aucune prescription médicale n'est nécessaire et la personne reste libre d'arrêter la prise en charge à tout moment sans justification.



Si vous avez des questions concernant cette initiative, vous pouvez contacter le Pôle santé mentale de la Direction santé de l'ONE aux adresses suivantes :  
elisabeth.miller@one.be - Médecin • caroline.tilkin@one.be - Psychologue

Caroline TILKIN  
Gestionnaire de projets au sein de la Cellule Santé Mentale  
Direction Santé ONE



## FACILITER L'ACCUEIL D'UN ENFANT ALLERGIQUE

**Lorsqu'un enfant présente des allergies, cela peut compliquer les conditions d'accueil pour les parents et les professionnels...**

La recherche d'un milieu d'accueil et l'intégration de son jeune enfant est une étape souvent anxiogène pour beaucoup de parents et ce stress est exacerbé si l'enfant est allergique.

Lorsque des soins médicaux ou infirmiers doivent être prodigués à un enfant durant l'accueil, un plan de soins doit être élaboré au préalable par le médecin de l'enfant, sous forme d'une fiche de prise en charge des besoins spécifiques médicaux de l'enfant dans le milieu d'accueil. Le responsable du milieu d'accueil/l'accueillante (m/f/x) en prend connaissance avec les parents, le médecin du milieu d'accueil ou le Réfèrent santé (m/f/x). Ce plan de soins/fiche de prise en charge doit être joint à l'Annexe 13 « Accueil d'un enfant ayant des besoins spécifiques »<sup>1</sup>. Le Conseiller pédiatre de la subrégion et le médecin du milieu d'accueil donneront leur avis sur ce plan.



### Le saviez-vous

Pour les allergies alimentaires avec risque d'anaphylaxie et d'autres pathologies, des fiches de prise en charge des besoins médicaux spécifiques sont disponibles sur Excelencis ONE pour les médecins de crèche ou auprès du Réfèrent santé ONE pour les structures n'ayant pas de médecin.

Ces documents visent à faciliter l'intégration de l'enfant en toute sécurité. Le personnel sera formé à la reconnaissance des symptômes d'allergies et plus particulièrement à

l'anaphylaxie et aux premiers gestes de secours en cas d'anaphylaxie.

**L'anaphylaxie est une réaction d'hypersensibilité sévère suite à un contact avec un ou plusieurs allergènes avec atteinte rapide de plusieurs organes. Elle survient rapidement, en général dans les minutes qui suivent le contact et peuvent parfois menacer le pronostic vital de l'individu qui en est victime.**



Le plan de soins reprend de manière détaillée les conditions pour un accueil optimal en fonction de l'allergène, les gestes à réaliser en cas de choc anaphylactique, les médicaments à administrer et leurs doses précises, ainsi que les personnes à contacter. Il reste en vigueur jusqu'à ce qu'il y ait un nouveau plan mis en place lors du suivi régulier par le médecin traitant.

<sup>1</sup> Disponible dans la brochure « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », édition 2023 et envoyée à la Coordinatrice accueil ou l'Agent conseil et au Réfèrent santé de l'ONE pour avis avant transmission au Conseiller pédiatre de la subrégion.

La trousse d'urgence pour cet enfant comprend le plan et les médicaments à administrer selon les recommandations données. On y retrouvera, par exemple, un antihistaminique, un bronchodilatateur, une chambre d'inhalation et un stylo injecteur d'adrénaline.

Une allergie, qu'elle soit liée à un aliment ou à un autre allergène, est une réaction d'hypersensibilité et entraîne donc chez la personne une réaction immunitaire de défense contre cet allergène. Il est bon de rappeler qu'un enfant allergique est un enfant en bonne santé tant qu'il n'est pas en contact avec l'allergène. Dès lors, l'allergie en elle-même ne constitue pas un motif d'exclusion. Bien évidemment, le risque zéro n'existe jamais mais tout doit être mis en place pour accueillir cet enfant dans les conditions les plus optimales et les plus sécuritaires possible. Une bonne collaboration entre le médecin qui soigne l'enfant, les parents et le personnel du milieu d'accueil ou l'accueillante permettra un accueil individualisé selon les signes cliniques de l'enfant.

## ALLERGIES ALIMENTAIRES

En ce qui concerne les allergies alimentaires, les aliments impliqués varient en fonction de l'âge des enfants, des habitudes alimentaires et de l'apparition de nouveaux allergènes.

Dans les milieux d'accueil en Europe, 4 à 8 %<sup>2</sup> des jeunes enfants (jusqu'à 3 ans) présentent une allergie alimentaire. Ce taux est plus élevé que pour l'adulte. La prévalence des réactions allergiques graves provoquées par l'alimentation semble également augmenter. Le registre européen de l'anaphylaxie confirme que les aliments sont le principal déclencheur chez les enfants, tout particulièrement les œufs, le lait de vache et les noix. Heureusement, les admissions en unités de soins intensifs et les décès sont rares. Cette tendance à la hausse peut être due à une combinaison de facteurs dont une meilleure connaissance de l'affection et un recours plus important aux soins médicaux aigus.

Bon nombre d'allergies alimentaires disparaissent avec le temps, c'est le cas par exemple pour 70 à 80 % des allergies au lait de vache ou aux œufs, tandis que les allergies aux cacahuètes, aux fruits à coque, au poisson et aux fruits de mer persistent généralement. En Belgique, on estime que 6 à 8 % des enfants de moins de 3 ans et 2 à 3 % des adultes sont atteints d'une allergie alimentaire.

Beaucoup de personnes confondent allergie alimentaire et **intolérance alimentaire**. Une allergie alimentaire met en cause le système immunitaire et provoque parfois des symptômes graves mettant en danger le pronostic vital (anaphylaxie). Une intolérance alimentaire quant à elle est une incapacité à absorber et digérer certains aliments, il ne s'agit pas d'une réaction immunitaire mais d'un déficit enzymatique. Les symptômes sont souvent plus bénins et ne mettront généralement pas la vie en danger. La plus connue est l'intolérance au lactose qui correspond à un déficit en lactase, enzyme nécessaire à décomposer le lactose qui est le sucre contenu dans les produits laitiers.

L'allergie au lait de vache, avec laquelle elle est souvent confondue, est, elle, une réaction immunitaire allergique à certaines protéines du lait de vache. Un enfant intolérant au lactose pourra consommer des produits laitiers sans lactose, un enfant allergique au lait de vache ne le pourra pas !

En cas d'allergies alimentaires, les moments de repas ne sont pas les seuls moments à risques. En effet, lors des loisirs créatifs, certains allergènes alimentaires peuvent être employés sans que l'on y pense : dans les pâtes à modeler, pâtes à sel, papiers mâchés, on peut retrouver du gluten, du blé, du soja notamment. Il est donc important de bien vérifier la liste des ingrédients en traquant les allergènes dissimulés. Le meilleur moyen de contrôler la présence d'allergènes est encore de préparer soi-même les pâtes à modeler et autres. Veiller également à laver les mains des enfants après l'activité pour éviter une ingestion accidentelle.



### Le saviez-vous

Par exemple, pour une pâte à sel sans gluten, remplacez la traditionnelle farine de blé par de la farine de maïs ou de riz.

## AUTRES ALLERGIES

Les allergènes possibles ne sont pas qu'alimentaires. Les principaux sont les pollens de graminées, pollens d'arbres (surtout les bétulacées comme le bouleau et le noisetier), les acariens, les animaux (poils, plumes, sécrétions) et les moisissures.

L'éviction des acariens comprend le nettoyage du milieu d'accueil avec idéalement un aspirateur et si possible muni d'un filtre H.E.P.A.<sup>3</sup>, et le nettoyage à l'eau des sols. Les carpettes et les tapis-plains seront supprimés. L'aération des pièces de vie qui ne seront de plus pas trop chauffées (18°-20°C dans les chambres et 20°-22°C dans les pièces de vie) et où le taux d'humidité est maintenu entre 40 et 60%. On privilégiera les matelas synthétiques, idéalement

<sup>2</sup> Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE).

<sup>3</sup> Un filtre Haute Efficacité pour les Particules Aériennes (HEPA) élimine 99,97% des particules (pollen, bactéries...) de 0,3 micron.



recouverts d'une housse anti-acarien. La literie et les textiles seront lavés à 60°C. S'ils ne peuvent être lavés à cette température, ils seront placés dans un sac dans un congélateur durant 24 h avant d'être lavés.

Pour les pollens, l'éviction n'est pas facile à réaliser : il est recommandé d'aérer les pièces le matin, d'éviter de sortir en cas d'alerte pollution (pic d'ozone renseigné aux bulletins météo quotidiens) ou si une pelouse vient d'être tondue, de ne pas sécher le linge à l'extérieur et de conseiller aux parents de rincer les cheveux de l'enfant le soir avant le coucher.

Les réactions aux venins d'hyménoptères<sup>4</sup>, quant à elles, touchent en général les enfants plus grands.

Il est important de rappeler que l'ONE a volontairement restreint les produits contenus dans la pharmacie de base des milieux d'accueil. La survenue possible d'allergie en est une des raisons. En effet, l'immaturation des barrières cutanées et muqueuses des jeunes enfants ainsi que la sensibilité accrue des organes en développement augmentent le risque d'allergies possibles. Evitons donc d'exposer inutilement les enfants à des allergènes potentiellement actifs.<sup>5</sup>

En conclusion, il est essentiel de prendre toutes les mesures pour prévenir les symptômes d'allergie chez les petits. Cela exige la collaboration des médecins, des parents et du personnel en charge de l'accueil de l'enfant.

Grâce à ces mesures, le « petit allergique » sera intégré dans son milieu d'accueil en toute sérénité.

Un étude récente parue dans le Journal of Pediatric Psychology<sup>6</sup> montre que plus de 80 % des parents d'enfants allergiques vivent dans l'inquiétude face aux allergies de leur enfant, mais que la capacité à gérer la condition allergique de l'enfant représente le meilleur facteur de protection contre cette inquiétude. Tous ensemble, parents, médecins et personnel de l'accueil, donnons-nous les armes pour que l'accueil de ces enfants soit le plus serein possible.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

- Coffret « [L'air de rien changeons d'air](#) », fiches « Humidité et moisissures » et fiche « Les acariens », ONE, 2017.
- « [Déclaration des allergènes : une obligation ?](#) », Flash Accueil n°32, p. 15, ONE, 2017.
- « [Que faire en cas de choc anaphylactique](#) », Flash Accueil n°28, p. 13, ONE, 2016.
- « [Les allergies polliniques](#) », Flash Accueil n°19, pp. 5-8, ONE, 2014.
- « [Les allergies alimentaires chez les enfants](#) », Flash Accueil n°17, pp. 5-8, ONE, 2013.

Philippe LANNOO  
Conseiller médical pédiatre Hainaut

<sup>4</sup> Ordre d'insectes comprenant notamment les abeilles, les guêpes, les fourmis et les frelons.

<sup>5</sup> « [Pour un bon usage des produits de soins et des traitements](#) », Flash Accueil n°29, ONE, 2016.

<sup>6</sup> Roberts, K., Meiser-Stedman, R., Brightwell, A. et Young, J. (11 mars 2021). Parental anxiety and posttraumatic stress symptoms in pediatric food allergy. Journal of Pediatric Psychology, 46(6):688-697. DOI



## ACCUEIL EN TRANSITION ECOLOGIQUE (ACTE)

### Le dispositif « éco-crèche » pour les Milieux d'Accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles

#### CONTEXTE

La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans l'objectif stratégique 3 du contrat de gestion de l'ONE qui vise à accompagner l'engagement du secteur de l'enfance dans la transition écologique.

Il a par ailleurs été intégré à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 7 septembre 2023 modifiant le régime d'autorisation et de subvention des milieux d'accueil. Il est également repris dans l'Arrêté ministériel fixant le modèle de charte d'engagement du dispositif éco-crèche, signé le 11 septembre 2023.

Les enjeux fondamentaux de la transition environnementale ne sont plus à démontrer et concernent l'ensemble de la société dans toutes ses composantes, de l'échelle individuelle à l'échelle mondiale. De nombreux acteurs et institutions sont impliqués que ce soit au niveau : mondial, européen, fédéral, communautaire<sup>1</sup>, régional, local, associatif, etc.

Il va donc de soi que le secteur de l'accueil de la petite enfance s'inscrit dans cette dynamique, en tenant compte des ressources existantes. Les différents milieux d'accueil sont en outre des lieux prioritaires d'enjeux croisés en matière de transition écologique : santé (environnement sain, alimentation, etc.), transition énergétique, développement durable tant au sein des équipes que dans les échanges avec les familles et les enfants.

C'est pourquoi la dimension environnementale fait l'objet d'un travail continu à l'ONE depuis plus de 10 ans, relayé notamment par la Cellule Eco-conseil et dans les rubriques « Environnement » et « Santé-environnement » du Flash Accueil.

Sur le terrain, des pouvoirs organisateurs et des équipes de milieux d'accueil sont déjà mobilisés autour d'actions concrètes. De nombreux professionnels (m/f/x) sont également actifs dans leur travail quotidien avec les enfants et les parents.

Le contrat de gestion, à travers le projet ACTE, vise à amplifier les actions déjà réalisées et à en favoriser d'autres.

#### LANCEMENT DU PROJET

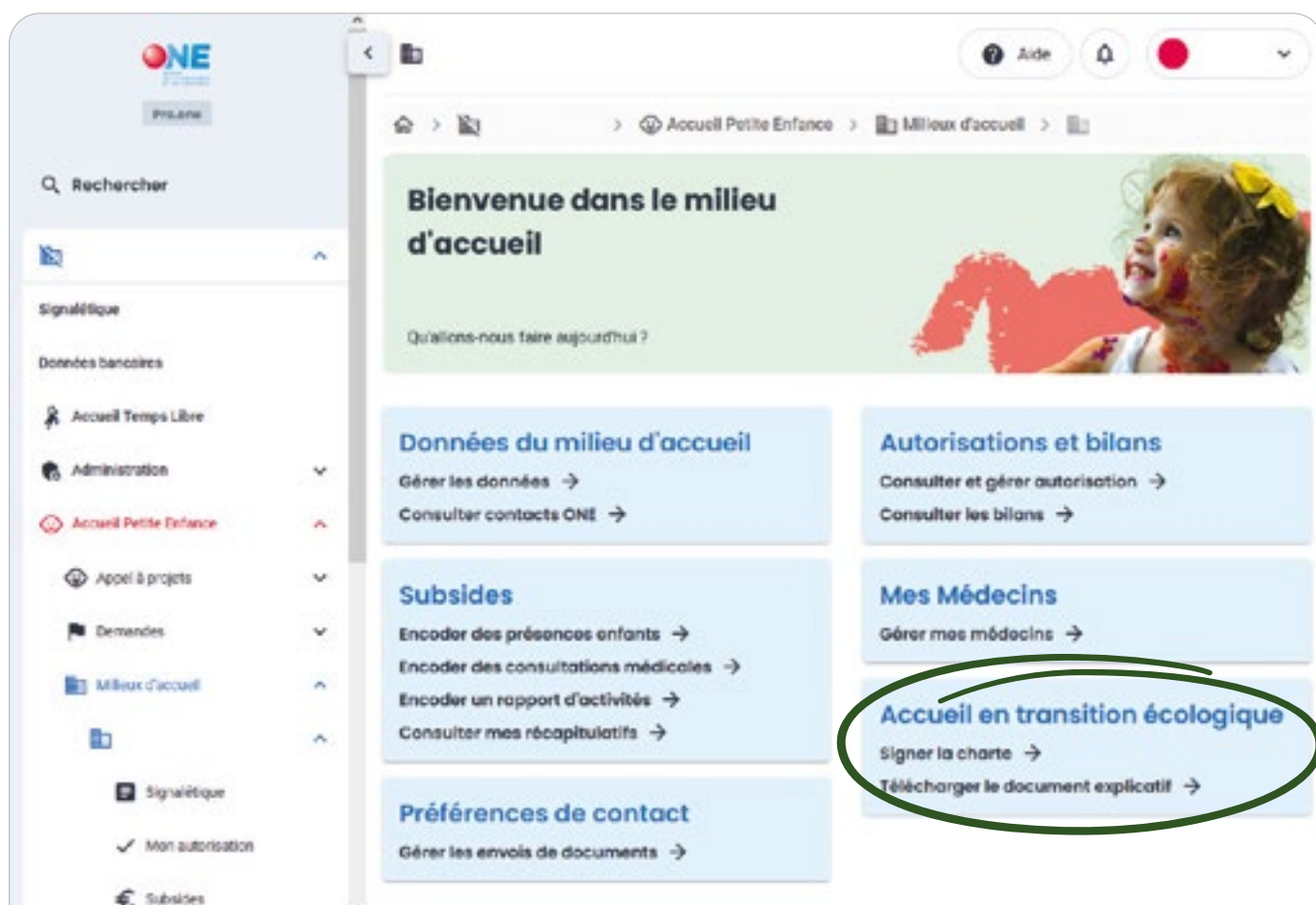
Une communication a été envoyée aux pouvoirs organisateurs et à leurs milieux d'accueil en novembre 2023.

Certains d'entre vous y ont certainement répondu. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent rejoindre le dispositif, voici quelques rappels d'informations.



Elles sont disponibles sur votre portail Pro.ONE (sous l'onglet Accueil en Transition Ecologique) que nous espérons le plus intuitif et facile d'utilisation possible.

<sup>1</sup> Cf. Plan transversal de transition écologique FWB.



## DISPOSITIF

ACTE vise à accompagner l'engagement des professionnels de l'Accueil de la Petite Enfance dans la transition écologique.

L'ONE propose le dispositif à l'ensemble des milieux d'accueil, peu importe leur engagement actuel dans une démarche environnementale. Cela étant, **la condition d'octroi du subside lié au dispositif reste d'avoir obtenu a minima le droit au subside de base (niveau 1)**. L'ONE espère étendre cet accès à l'ensemble des milieux d'accueil, peu importe leur niveau de subsidiation, dans un avenir proche.

Par ailleurs, les milieux d'accueil ayant déjà mis en place des actions peuvent les mettre en valeur et pérenniser ces dynamiques dans leurs équipes.

Les objectifs spécifiques du dispositif sont de :

- Constituer un état des lieux du secteur
- Valoriser les actions concrètes des professionnels de terrain comme vecteur de la transition
- Soutenir et pérenniser les démarches éco-responsables
- Soutenir et développer des réseaux de pratiques
- Amplifier les actions ONE et externes déjà engagées
- Veiller à ce que la thématique soit intégrée dans les dispositifs de formation continue

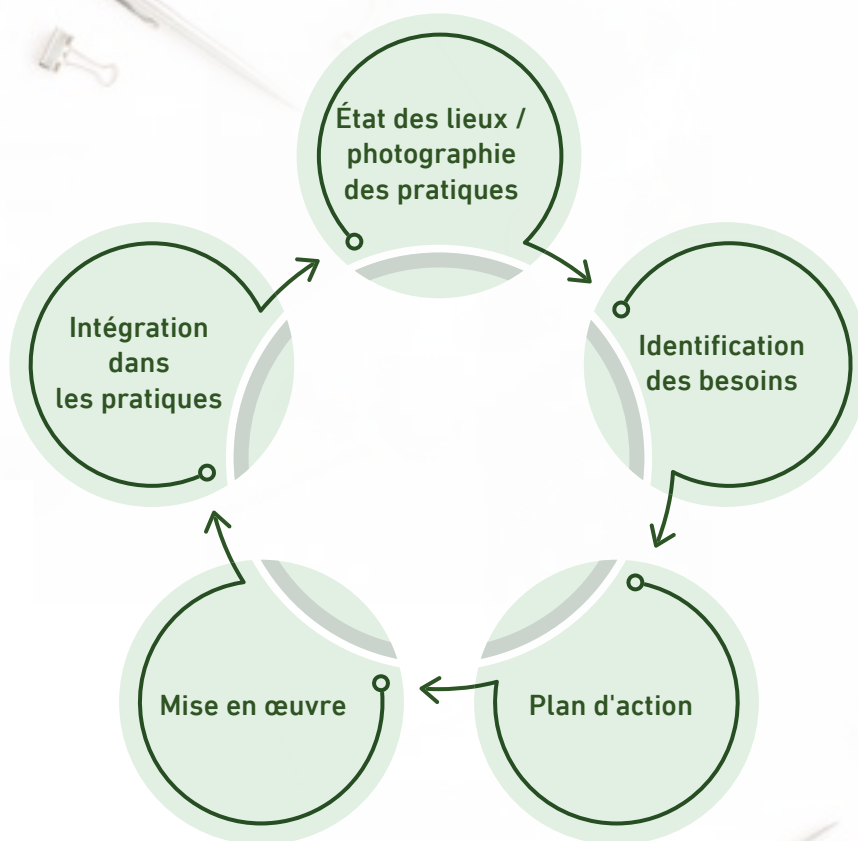
L'accent est mis sur six thématiques :

1. **Alimentation** : locale, équilibrée, de qualité biologique, de saison et moins carnée
2. **Eau** : utilisation durable de l'eau (utilisation rationnelle, éviter perte dans réseau)
3. **Cadre de vie** : équipements, fournitures, qualité de l'air intérieur, polluants chimiques (dont perturbateurs endocriniens)
4. **Économies d'énergies** : consommation, pratiques, mobilité
5. **Gestion des déchets** : réduction, réutilisation, tri, recyclage/compostage
6. **Dynamique sociale** : entraide, initiatives et réseaux locaux

## VOTRE PARTICIPATION AU DISPOSITIF DE L'ACCUEIL EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec ce projet, l'ONE souhaite mettre en lumière ce que vous mettez déjà en place depuis plusieurs années et vous accompagner pour aller un pas plus loin dans votre dynamique d'amélioration de l'impact environnemental du milieu d'accueil sur le bien-être et la santé des enfants et du personnel.

L'intégration au dispositif de transition écologique est possible pour tous les milieux d'accueil tant pour les



crèches que les SASPE, les Services d'Accueil d'Enfants et les Accueillantes indépendantes (m/f/x). Les outils (état des lieux, plan d'action écologique) sont disponibles sur votre portail Pro.ONE.

**1 ÉTAPE :** signature de la charte d'engagement via le portail Pro

Dès la signature de la charte, pour les milieux d'accueil ayant eu droit a minima au subside de base, un subside de 125 € par place d'accueil est octroyé annuellement.

Cette étape n'est pas requise pour les Milieux d'Accueil qui ne rencontrent pas les conditions d'octroi au subside. Par contre, le reste du dispositif est accessible à tous.

**2 ÉTAPE :** réalisation d'un état des lieux et d'un plan d'action écologique

En signant la charte, vous vous engagez à réaliser un **état des lieux** et un **plan d'action écologique** dans l'année qui suit à partir des outils mis à disposition par l'ONE (sur le portail Pro.ONE).

**3 ÉTAPE :** temps d'arrêt

Un an après la remise de votre état des lieux et de votre plan d'action écologique, un temps de réflexion vous est proposé afin de voir le chemin parcouru, les objectifs atteints et les difficultés rencontrées.

**4 ÉTAPE :** intégration dans le bilan de fonctionnement

En fonction des échéances propres à chaque milieu d'accueil, une évaluation de la mise en œuvre des actions se fera notamment dans le cadre des bilans de fonctionnement.

#### PERSPECTIVE

L'équipe « ACTE » est disponible pour tout complément d'information ou toute remarque pour améliorer le dispositif à l'adresse générique [acte@one.be](mailto:acte@one.be).

Votre Agent conseil/Coordinatrice accueil (m/f/x) reste votre interlocuteur privilégié au sein de l'ONE, aussi n'oubliez pas d'échanger avec lui ou elle autour de vos projets.

La cellule Eco-conseil, partie prenante du projet ACTE, reste en charge des recommandations concernant toutes les thématiques touchant à l'environnement et l'environnement-santé pour les milieux d'accueil. Vous pouvez la contacter via votre agent de référence.

La cellule diététique reste en charge des recommandations concernant les thématiques liées à l'alimentation.

Morgane VILAIN et Anne FORTEMPS  
Equipe Accueil en Transition Ecologique



## LA QUESTION DU SECRET PROFESSIONNEL PARTAGÉ DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL

Les professionnels (m/f/x) des milieux d'accueil sont en possession d'informations qu'ils ont parfois envie ou besoin de partager. Ils pourraient alors être tentés d'en toucher un mot à leurs partenaires, tels qu'un collègue ou un médecin. Peuvent-ils le faire ? Si oui, dans quelles conditions ?

### SECRET PROFESSIONNEL

Le dictionnaire LAROUSSE définit le secret professionnel comme l'« obligation imposée aux représentants de certaines professions de ne pas divulguer des informations recueillies dans l'exercice de leurs fonctions (par exemple : le secret médical) ».

De cette définition nous pouvons retenir que le secret est constitué par les confidences effectuées par le maître du secret au professionnel mais également par tout élément de fait découvert par ce dernier dans le cadre de sa profession et dont il n'aurait pas pu avoir connaissance en dehors de l'exercice de celle-ci.

Il s'agit donc d'une relation entre deux personnes ; toute autre personne est un tiers et est donc exclue du secret par définition.

Le secret professionnel repose sur les bases légales suivantes :

- La Convention européenne des droits de l'homme en son article 8 ;
- La Constitution belge en son article 22<sup>1</sup> ;
- Le Code pénal en son article 458 ; cet article érige le non-respect du secret professionnel en infraction en instituant une peine d'amende ou de prison.

Gardons en tête le caractère d'ordre public de cet article du Code pénal en ce que la notion de secret professionnel permet de protéger l'intérêt général de la société car il

permet de préserver les professions qui, sans le secret, ne pourraient exister.

*Ex : un patient n'irait pas chez son médecin traitant s'il savait qu'à sa sortie du cabinet, tout le village serait informé qu'il souffre d'une tuberculose ou encore de la gale.*

- Les Codes de déontologie.

Certaines professions sont également soumises à un code de déontologie qui détermine la bonne conduite professionnelle attendue. Les règles édictées dans ce code sont sanctionnables par une instance disciplinaire et elles peuvent être plus restrictives que la loi pénale là où celle-ci le permet.

Des exceptions à l'application du secret professionnel sont néanmoins prévues.

- a. Obligations légales de communiquer certaines informations collectées ;

*Ex : acte de naissance, acte de décès, certificat médical, exigences de santé publique en cas d'épidémie...*

- b. Témoignage en justice : ouvre le droit à la possibilité (pas l'obligation) de parler devant un juge ou une commission parlementaire (pas devant un policier) ;

- c. L'article 458bis du Code pénal vise à inciter les personnes soumises au secret professionnel à dénoncer les faits qui leur paraissent alarmants.

Cet article prévoit une liste d'infractions et les conditions pour lesquelles le professionnel qui en a connaissance

<sup>1</sup> Ces deux textes ne visent pas expressément la notion de secret professionnel mais instaurent la protection de la vie privée, valeur sur laquelle repose le secret.



pourra se délier de son secret sans être poursuivi.

Si les conditions sont remplies, le professionnel pourra alors dénoncer des faits qui lui paraissent alarmants sans être poursuivi pour non-respect du secret professionnel. A contrario, s'il ne se délie pas de son secret alors que les conditions sont réunies, il pourrait éventuellement être poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

En plus de ces exceptions légales, l'état de nécessité, développé dans la jurisprudence, constitue une justification qui fera disparaître le caractère infractionnel de l'action de se délier du secret professionnel.

Dans le cadre de la réception d'un secret, il arrive que le professionnel constate la présence de différentes valeurs qui se font concurrence. Ce dernier devra alors identifier une hiérarchie entre celles-ci et protéger celle qu'il estime représenter un intérêt supérieur.

*Exemple : En cas de violences conjugales rapportées par un des parents.*

Ce conflit de valeur rend délicat le travail du professionnel car c'est à lui et à lui seul de déterminer cette hiérarchie et de décider si le secret qu'on lui a confié peut être levé au bénéfice d'un intérêt supérieur.

De strictes conditions doivent être respectées :

1. Présence d'un mal grave et imminent pour autrui, (le fait ne peut pas concerner un fait qui a eu lieu dans le passé) ;
2. La sauvegarde d'un intérêt plus impérieux (question de vie ou de mort) n'est possible qu'en violant le secret.

De plus, le professionnel doit avoir envisagé toute autre possibilité qui permettrait d'éviter le péril.

### LE DEVOIR DE DISCRÉTION

Contrairement au secret professionnel, le devoir de discrétion ne repose pas sur un article du code pénal mais constitue plutôt une obligation éthique, voire déontologique.

Ce devoir de discrétion n'est pas aussi absolu que le secret professionnel. Il signifie que chaque membre d'un milieu d'accueil doit adopter une attitude de réserve dans l'exercice de sa fonction.

Ainsi, les informations collectées au quotidien concernant un enfant ou sa famille ne doivent pas être communiquées à des personnes qui ne sont pas concernées par cet enfant.

*Exemple : L'accueillante (m/f/x) d'une section de grands qui n'assure pas le suivi des tout-petits.*

Ici, le risque n'est pas celui d'une sanction pénale mais d'une sanction civile comme une demande de dommages et intérêts fondée sur l'article 1382 du Code civil.

### SECRET PROFESSIONNEL PARTAGÉ

Etant donné que de plus en plus de professionnels travaillent en équipe, il apparaît parfois nécessaire de faire circuler des informations qu'ils auraient eues à propos d'une situation.

La loi ne prévoit pas cette notion de partage mais certains codes de déontologies le tolèrent en prévoyant des limites strictes pour permettre une évolution dans le travail dans l'intérêt de la personne qui a confié le secret.

Pour être toléré, ce partage doit réunir plusieurs conditions :

- Le partage doit être effectué entre des professionnels soumis au secret ;
- Le partage doit être effectué entre des professionnels qui ont une mission commune vis-à-vis de la personne qui a confié le secret ;
- Le partage doit concerner uniquement les éléments nécessaires pour la réalisation de la mission commune ;
- Le partage doit être effectué après avoir obtenu l'accord de la personne qui a confié le secret.

Le partage d'informations utiles et indispensables entre professionnels d'un milieu d'accueil concernant une même famille peut être toléré à condition de respecter des conditions strictes. Parmi celles-ci figurent l'intérêt exclusif de l'enfant et la transparence vis-à-vis du parent. Pour en savoir plus, les milieux d'accueil sont invités à prendre connaissance de l'extrait « Le secret professionnel » développé dans la brochure ONE « [Repères pour des pratiques d'accueil de qualité. A la rencontre des familles](#) », 2024.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

- DONNET André et al., « [Le secret professionnel, fondement de la relation d'aide et d'écoute](#) », Yapaka, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2019.
- Le secret professionnel par Maryse Hendrix, AWIPH, directrice du Bureau régional du BW – Chapitre VIII du Guide « [L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance](#) », édité par la FILE asbl, 2013, pp. 169-174.

Audrey PROTIN  
Conseillère à la Direction Juridique





## L'ACCESSIBILITÉ PRIMAIRE : DE LA VISIBILITÉ À LA PROFESSIONNALISATION

**Pourquoi inviter les milieux d'accueil à s'interroger sur leur accessibilité primaire dès lors que nous nous trouvons dans un contexte de pénurie de places ?**

À l'heure où de nombreuses familles sont en quête, parfois désespérée, d'une place d'accueil pour leur enfant, travailler l'accessibilité primaire peut paraître incongru. Cependant se poser les questions de « Qui accueillons-nous ? Qui n'accueillons-nous pas ? Sommes-nous visibles pour tous (familles, partenaires locaux...) ? » est incontournable. En effet, l'accès à un accueil de qualité est un droit pour chaque enfant.<sup>1</sup> L'enjeu d'un travail sur l'accessibilité primaire n'est pas d'accueillir plus d'enfants mais de s'assurer que, malgré une pénurie criante à certains endroits, les places ne soient pas implicitement réservées à une catégorie de familles. Cela implique que chaque parent qui le souhaite devrait pouvoir solliciter une place d'accueil pour son enfant. Pour faire valoir ce droit, encore faut-il le connaître et se sentir légitime de formuler une demande...

Les résultats de la recherche NOUR<sup>2</sup> mettent en évidence la pluralité des situations de non-recours aux milieux d'accueil. Parmi celles-ci, on notera le non-recours par non-proposition. Il faut entendre par là qu'un certain nombre de familles ignorent l'existence du droit précité et/ou ont une connaissance partielle voire erronée des milieux d'accueil et ce, faute d'information correcte et compréhensible par tous.

Travailler la visibilité du milieu d'accueil implique de rendre la structure visible du public, mais aussi et surtout de donner à voir ce qui s'y passe pour les enfants. Cette réflexion sur les pratiques de qualité mises en œuvre auprès des enfants et sur les bénéfices qu'ils peuvent en retirer, participe à la professionnalisation du secteur. La reconnaissance et la valorisation du métier seront impactées par ce que le

milieu d'accueil mettra en place pour donner à voir de son quotidien.

Pour illustrer notre propos, la Task Force Accessibilité est allée à la rencontre du Service d'accueil d'enfants « Les Arsouilles » de Ciney. Le Service est géré par l'ASBL « Les Arsouilles » et compte 120 accueillantes. Ces dernières sont encadrées par 10 assistantes sociales. Nous avons rencontré une assistante sociale du Service ainsi que sa collègue en charge de la communication. Depuis quelques années, les accueillantes du Service apposent sur la façade de leur domicile, une plaque mentionnant qu'elles sont accueillantes au sein du SAE (et les coordonnées de ce dernier). Actuellement, un travail de refonte du site internet du SAE est en cours.

Témoignage



### Une plaque pour plus de visibilité de l'accueillante et valoriser le métier

« Il y a 10 ans, dans le cadre de la formation, on avait établi un projet sur l'année, intitulé « Les identités professionnelles ». L'idée était de présenter les caractéristiques, les compétences qui sont nécessaires pour devenir accueillante d'enfants à domicile. Le contexte de l'époque était : les accueillantes sont sans statut et il y

<sup>1</sup> Ce droit est décliné dans différents textes légaux, notamment : le [Code de qualité](#) et l'[art.2 du Décret visant à renforcer l'accessibilité et la qualité de l'accueil de la petite enfance en communauté française](#).

<sup>2</sup> Recherche sur le non-recours aux services d'accueil temps libre et aux milieux d'accueil de l'ONE- 2022. ONE- CIRTES UCLouvain- RIEPP ASBL. Equipe de recherche : Prof. Dr. Martin Wagener, Prof. Dr. Florence Degavre, Carole Bonnetier, Anne-Françoise Dusart, Joëlle Mottint.

*a déjà ce combat avec les syndicats et organisations pour défendre et arriver à un statut social.*

*Lors d'une discussion avec les accueillantes dans un groupe, on a fait le parallèle avec les médecins qui affichent clairement devant l'entrée, leur fonction. Pour les accueillantes, il n'y avait rien, elles n'avaient pas de statut. Elles font un travail derrière les murs, derrière les fenêtres où on ne sait pas trop ce qui s'y passe, à moins de pouvoir y entrer parce qu'on y met notre enfant. Monsieur et Madame tout le monde ne savent pas trop ce qu'il y a. On s'est dit que rien ne nous empêche de valoriser la fonction, le travail qui est fait, avec une plaque. Cette plaque est une forme de reconnaissance sociale par rapport à un métier qui n'avait pas de statut. »*

### Une plaque qui rassure les parents et qui ouvre le milieu d'accueil sur son environnement

*« La plaque montre aussi que ce n'est pas un endroit fermé et invisible. En tant que parents, quand tu passes devant une maison portant la plaque du SAE, tu comprends que la personne qui y habite accueille les enfants dans un certain cadre. Cela sous-entend qu'il y a toute une structure. C'est rassurant pour le parent de savoir qu'il y a un cadre posé par le Service. Il y a le côté rassurant et le côté ouvert parce qu'en tant que parent, vu qu'il y a une plaque, je peux me permettre de demander à visiter le milieu d'accueil alors que s'il n'y a rien et qu'on me dit « tu sais, elle accueille des enfants », je n'irai pas sonner à sa porte. »*

### Le site internet du Service, une porte d'entrée pour les parents

*« Sur notre site, il y a des informations qui sont obsolètes, il y a des choses qui ne sont pas à jour, ce n'est pas clair. La plateforme est trop vieille si bien qu'il y a plein de choses qu'on ne sait pas faire. La manière de surfer sur internet il y a 10 ans est différente de maintenant, vu qu'on a des écrans tactiles...*

*Sur le nouveau site, il y aura les coordonnées du Service pour les parents, le projet d'accueil du Service, les contrats d'accueil, une carte interactive...*

*On a fait remonter au niveau du PO l'idée de travailler sur les valeurs car, pour rédiger dans un langage qui va toucher les parents, il faut d'abord se questionner sur quelles valeurs on veut mettre en avant.*

*Il n'y a pas que la notion d'informations à diffuser, le site sert à ça en priorité mais si le discours ne correspond pas du tout à ce que cherche l'internaute, cela ne sera pas entendu, ni vu ni lu. Il faut arriver à les accrocher que ce soit au niveau visuel ou au niveau du contenu écrit. »*

### Ajuster les vecteurs de communications pour toucher les publics cibles

*« Quand on doit recruter une accueillante, on passe par notre site, les réseaux sociaux, on contacte la commune, on publie dans le bulletin communal. On a aussi prévu des cartes de visite et des affiches avec des QR codes pour postuler directement en ligne. »*

### La visibilité du milieu d'accueil et de son offre auprès des partenaires locaux

*« Les réseaux sociaux ont un impact sur les partenaires parce qu'on est sollicité par certains services communaux pour faire leur publicité. Cela veut dire qu'ils se rappellent qu'on existe. Par exemple, la bibliothèque va faire des animations pour les tout-petits. Ils vont nous envoyer leur publicité pour qu'on la diffuse sur notre site. On veille à ce que ce soit au moins des activités pour les familles ou pour les tout-petits ou des activités en lien avec la parentalité ou les 3 ensemble.*

*C'est secondaire mais important car les interlocuteurs locaux sont plus à l'écoute ou plus au courant de ce que le Service offre. Cela nous fait connaître, cela nous fait des contacts supplémentaires. »*



Ce témoignage nous montre combien le travail autour de l'accessibilité primaire peut prendre différentes formes et provoquer différents effets auprès des familles, des professionnels et des partenaires locaux. Les milieux d'accueil ont la responsabilité de faire circuler l'information concernant leur existence et leur offre de service et ce, auprès de toutes les familles potentiellement concernées et auprès des partenaires locaux. Ce travail autour de l'accessibilité primaire aura sans aucun doute un impact sur l'équité dans l'accès de tous les enfants à un milieu d'accueil.

Kathleen HENNARD  
Coordinatrice Accueil  
Task Force Accessibilité



## L'AVOINE, UNE SUPER CÉRÉALE !

Cuisinés du temps de nos grand-mères sous forme de gruau, les flocons d'avoine font leur grand retour dans nos assiettes. Quels en sont les avantages ?

La consommation de flocons d'avoine est commune dans le régime alimentaire anglo-saxon et scandinave. Depuis plusieurs années, ils sont de plus en plus présents dans nos supermarchés et se placent comme une bonne alternative aux céréales petit-déjeuner. Riches en fibres, en vitamines B et fort nourrissants, les flocons d'avoine sont des céréales peu transformées et bonnes pour la santé.

### QUELS FLOCONS CHOISIR ?

Sur le marché, il existe des flocons issus de différentes céréales : flocons d'avoine, orge, épeautre... et de différentes tailles.

Nous conseillons d'utiliser des flocons concassés car ils cuisent plus rapidement et sont plus digestes. L'avoine est la céréale la plus fréquemment rencontrée, mais les autres variétés peuvent également être proposées aux enfants.

### A PARTIR DE QUEL ÂGE PEUT-ON EN PROPOSER EN MILIEU D'ACCUEIL ?

Les flocons d'avoine peuvent en principe être proposés dès l'âge de 12 mois en version cuite avec de l'eau. Ceux-ci étant généralement associés à un produit laitier, ils seront plutôt proposés à partir de 18 mois, comme alternative au pain beurré, maximum 1x/semaine. Etant donné leur bonne composition, ils font partie de la catégorie des pains<sup>1</sup>.

### COMMENT LES PRÉPARER ?

Les flocons peuvent être mélangés avec :

- De l'eau ;
- Du lait pour enfant en bas-âge sans sucre ni arômes ou du lait de vache entier pasteurisé ;
- Du yaourt ou fromage blanc nature, entier et pasteurisé.

Afin de varier les goûts et les couleurs, vous pouvez ajouter à la préparation :

- Des morceaux de fruits frais ou surgelés ;
- De la compote de fruits maison ;
- Un coulis de fruits maison ;
- Des fruits secs type raisins, morceaux de dattes, abricots secs à ajouter avant la cuisson ou la prise au froid ;
- Des épices (cannelle, muscade, anis étoilée...) ;
- Une cuillère à café de purée d'oléagineux (noisette, amande...).

Flocons entiers



<sup>1</sup> Voir grille d'élaboration du goûter de la brochure « Chouette, on passe à table ! », p. 52, ONE, 2023.



### Le saviez-vous ?

Les aliments présentant un risque de fausse route par leur forme (petits aliments ronds et durs : fruits oléagineux, raisins secs...) ne peuvent être donnés tels quels avant 3 ans. Les petits fruits tels que les raisins, groseilles vertes, grosses myrtilles... peuvent être proposés mais coupés, par exemple, en quatre. Les aliments trop gros représentent aussi un risque d'étouffement.<sup>2</sup>

Pour compléter le goûter, on proposera une portion de fruit en morceaux<sup>3</sup> ainsi que de l'eau. Le lait ou le yaourt contenu dans les flocons remplace la portion de produit laitier du jour.



### Flocons d'avoine naturels, muesli et granola : quelles sont les différences ?

*Les flocons de céréales sont présentés sans aucun ajout de toute sorte. À ne pas confondre avec les pétales de maïs et autres cornflakes, qui sont des céréales transformées peu rassiantes et donc peu recommandées.*

*Le muesli est un mélange de flocons de céréales non cuits, de graines, de fruits oléagineux et/ou de fruits secs. Afin d'éviter les trop gros morceaux de fruits oléagineux et fruits secs, nous vous conseillons de choisir vos flocons naturels et de les agrémenter vous-même.*

*Le crunchy muesli ou granola est un mélange de céréales, graines, fruits oléagineux, fruits secs, mais aussi chocolat, miel, sirop de sucres, additifs... Le granola industriel contient également de la matière grasse de moindre qualité servant à lier la préparation, avant que celle-ci ne soit cuite. Au vu du degré de transformation de ce produit ainsi que de sa composition nutritionnelle, souvent mauvaise, celui-ci est déconseillé en milieu d'accueil.*

Flocons concassés



### Porridge<sup>4</sup>

Pour 1 portion

Âge : à partir de 12 mois (18 mois si du lait est utilisé)

#### Ingrédients

- 50 g de flocons d'avoine concassés
- 150 ml d'eau ou de lait

#### Préparation

- Dans un saladier, mélanger les flocons d'avoine avec l'eau ou le lait.
- Au micro-ondes : placer la préparation dans un bol, cuire 1 min 30 à 2 minutes (cela dépend de la puissance du micro-ondes et de la quantité).
- Dans un poêlon : faire cuire la préparation à feu doux, en mélangeant. La texture doit rester crémeuse et le flocon doit être bien cuit.

Le porridge peut être servi minute ou être préparé à l'avance (le jour même, au plus près du temps de repas). Il doit être stocké au frigo et peut être réchauffé avant le service. Si le porridge est préparé à l'avance, celui-ci va devenir un peu plus compact. Il faudra ajouter un peu plus d'eau ou de lait lors de la cuisson et le laisser bien crémeux.

<sup>2</sup> Voir [Flash accueil 36, « Diversification et textures alimentaires », ONE, 2019.](#)

<sup>3</sup> Les quelques fruits proposés dans les flocons d'avoine ne sont pas suffisants et doivent être complétés.

<sup>4</sup> Recette de base à agrémenter



### Porridge sans cuisson<sup>4</sup>

**Âge :** à partir de 18 mois

Les flocons peuvent aussi être proposés non cuits, mélangés à du lait, du fromage blanc ou du yaourt. Ils se gorgent alors de l'humidité du produit laitier.

#### Ingrédients

- 50 g de flocons d'avoine concassés pour 150 ml de lait
- 40 g de flocons d'avoine concassés pour 125 g de yaourt ou de fromage blanc

#### Préparation

- 1. Préparation avec du lait : 50 g de flocons d'avoine concassés pour 150 ml de lait, à laisser gonfler minimum 2h au frigo dans un contenant hermétique fermé.
- 2. Préparation avec du yaourt ou du fromage blanc : 40 g de flocons d'avoine concassés pour 125 g de yaourt, laisser gonfler minimum 1h au frigo dans un contenant hermétique fermé.



### Galettes de flocons d'avoine

**Pour 6 galettes**

**Âge :** à partir de 12 mois (ou selon la capacité de mastication des enfants) /18 mois si du lait est utilisé.

#### Ingrédients

- 80 g de flocons d'avoine concassés
- 150 ml d'eau ou de lait
- Matière grasse de cuisson

#### Préparation

- Dans un poêlon, faire chauffer les flocons et le liquide durant quelques minutes, de sorte à obtenir une texture « porridge ». La texture attendue doit être compacte.
- Laisser refroidir quelques minutes, former des petites boules.
- Chauffer la matière grasse dans une poêle antiadhésive.
- Disposer les petites boules et les écraser avec la spatule de sorte à former des galettes.
- Faire cuire à feu doux, au moins 2 minutes par côté.
- La galette doit pouvoir être mangée à la main.



Cleo ROTUNNO

Diététicienne, Direction Santé

## L'épanouissement de votre enfant à portée de clic

L'ONE proche de chez vous

Que cherchez-vous ?

Crèches Consultations Écoles de Devoirs Vacances

Localisation

Adresse, Ville, Code postal, ...

Rechercher



## « PREMIERS PAS » DEVIENT « MY.ONE »

Depuis septembre 2023, la plateforme My.ONE a remplacé « Premiers pas » pour les (futurs) parents.

En quelques clics, les familles peuvent découvrir sur une carte les crèches, les accueillantes mais également les Consultations ONE ou encore les structures de l'Accueil temps libre.

Ce portail est « mobile responsive », c'est-à-dire utilisable avec confort tant sur un ordinateur que sur un écran de smartphone. Il se veut « interactif » en créant du lien en amont de l'utilisation effective des services de l'ONE et facilite la recherche des bénéficiaires. Le numéro d'appel unique (02/432 88 55) aide à limiter les effets de la fracture numérique et facilite l'usage de ce nouvel outil au plus grand nombre.

Progressivement, l'offre de services sur My.ONE s'étoffera. Il sera possible pour les parents d'y faire une pré-demande d'inscription dans un milieu d'accueil. Une option de recherche d'activités de vacances verra également le jour.

### POUR VOUS, QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Comme pour Premiers Pas, les données concernant votre milieu d'accueil et affichées sur My.ONE proviennent du portail professionnel Pro.ONE. Les données pertinentes pour les bénéficiaires étant automatiquement reprises depuis Pro.ONE, vous ne devez pas encoder de nouvelles informations. Par ailleurs, nous vous recommandons de mettre à jour régulièrement et si nécessaire les données relatives à votre milieu d'accueil. Celles-ci sont garantes d'informations correctes pour les familles.

Cellule DIGIPRO  
Direction Appui et Conseil

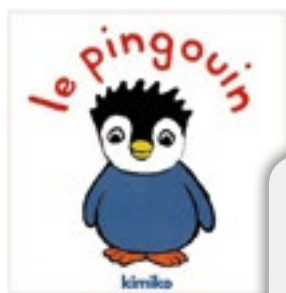




## RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

### Quand le quotidien rime avec tendresse...

Le tout-petit a besoin de vivre dans un bain de langage dès sa naissance. Alors, lui proposer des livres permet une plongée irrésistible vers les mots, les phrases, les dialogues, le développement du vocabulaire. Parler aux tout-petits n'est pas toujours une évidence. Savoir que dire et comment le dire peut freiner certains. Feuilletter un livre avec un tout-petit permet bien souvent de franchir les obstacles et d'ouvrir un tendre dialogue.



#### LE PINGOUIN

Kimiko, Loulou et Cie, l'école des loisirs

Les relations affectives du tout-petit se construisent par les sons, les mots, les comptines, les ritournelles, les rimes, les câlins, la tendresse. Il est bon de ne se priver d'aucune possibilité d'entrer en relation avec le tout-petit. L'imaginaire de l'enfant se construit au fil des jours et des échanges avec les adultes qui l'entourent. Les albums restent une formidable opportunité de développer du lien avec le tout-petit. « Le pingouin » fait vivre au lecteur un quotidien illustré avec beaucoup de douceur. Ouvrir les pages de ce livre, c'est entrer avec l'enfant dans son quotidien et le déroulement d'une journée sans en avoir l'air, tout en dégustant les mots qui se succèdent. Et puis, cerise sur le gâteau, il s'agit d'un pop-up et c'est papa qui intervient au creux des pages.

### ET POUR ALLER PLUS LOIN DANS LE PLAISIR DE LA LECTURE :



#### PLOUF PLOUF

Denis Cauquetoux, Didier Jeunesse

Les petites comptines d'élimination deviennent parfois sous le dessin et la plume d'un auteur une véritable histoire. C'est le cas dans Plouf, plouf. Récit mais pas uniquement, l'auteur y démontre avec grand plaisir que le méchant n'est pas forcément celui qui apparaît comme tel. Un livre qui aborde avec bonheur les préjugés et qui remet à l'ordre du jour une ritournelle bien commune des parents. De quoi assurer la transmission des comptines sans en avoir l'air... Un album qui fait du bien au quotidien...

Un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouve dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre.

Diane Sophie COUTEAU  
Directrice a.i. Service de la lecture Publique



Administration générale de la Culture  
Service Général de l'Action territoriale





## « C'EST LE PETIT QUI MONTE »

### Le nouveau livre pour les tout-petits...

L'ONE et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont le grand plaisir de vous annoncer la naissance de « C'est le petit qui monte », petit frère de « Super pouvoir », « Bon » et de « Coucou ».

Dessiné et écrit par Emile JADOUL<sup>1</sup>, il fait la part belle aux papas, comme l'ensemble de son œuvre, aux animaux, aux bruits de leurs pas et à la solidarité.

Il est distribué gratuitement via les consultations pour enfants de l'ONE à tous les enfants nés en 2023 et 2024.

« C'est le petit qui monte » est destiné aux enfants de 0 à 24 mois.

L'album est, cette année encore, accompagné d'un petit fascicule riche de pistes de lecture, destiné aux parents et à toute personne qui souhaite accompagner l'enfant dans sa découverte ludique.

Lire aux tout-petits est vraiment important. L'acquisition du langage, la compréhension de son quotidien, le développement de l'imaginaire sont autant de bénéfices à tirer de la littérature jeunesse. Conscient de tous ces avantages, l'aventure entamée en 2015 avec l'Administration générale de la Culture (Service général des lettres et du livre) se poursuit en 2023-2024 avec « C'est le petit qui monte ».

Basé sur une comptine, il en reprend tous les avantages : tisser du lien entre les générations, assurer la transmission de la culture, mais aussi garantir de développer la diversité

culturelle. Chacun, chacune peut se lancer dans une comptine et développer du lien avec un tout-petit.

Les mots simples, les onomatopées, le rythme et les rimes du texte permettent à chaque lecteur d'adapter sa lecture et de la rendre vivante. Les couleurs vives et contrastées, les lignes épurées du dessin ne manqueront pas de capter l'attention du tout-petit.

Distribué aux parents des nouveaux nés par les Partenaires Enfant Parent de l'ONE (PEP'S), il peut aussi être demandé par votre milieu d'accueil, en gardant à l'esprit que l'objectif est qu'il soit lu aux enfants, par les accueillants (m/f/x) et leurs parents, et son nombre d'exemplaires est limité.

Il est également encore possible d'obtenir des exemplaires de « Coucou » de Nathalie PAULHIAC.

Pour les commander : [fureurdelire@cfwb.be](mailto:fureurdelire@cfwb.be), sous réserve de stock disponible. À des fins d'évaluation de l'impact de la campagne, il vous est demandé d'indiquer le nombre d'enfants accueillis dans votre milieu d'accueil dans votre demande.

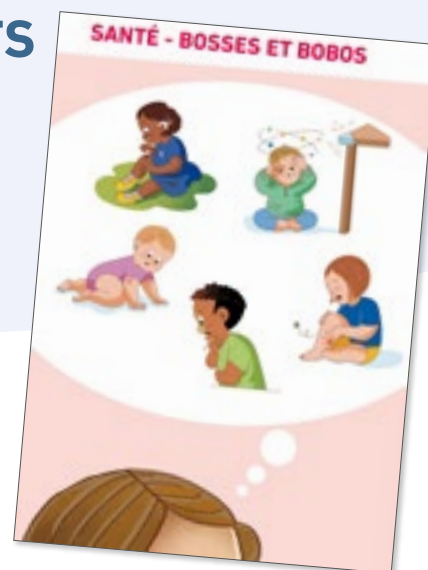
L'objectif est de fournir un exemplaire par enfant accueilli et par milieu d'accueil... selon les possibilités.

Belle fureur de lire !

Marie-Christine DE TERWANGNE, Céline MAUROY,  
Référentes Education Santé ONE

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur Emile JADOUL et sur la Fureur de lire 2023 : <https://objectifplumes.be/complex/la-fureur-de-lire-2023/>

## NOUVELLES FICHES SANTÉ À L'ATTENTION DES ACCUEILLANTES D'ENFANTS



Dans la foulée de la réactualisation de la brochure « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », la 1<sup>ère</sup> série de fiches « **Santé** » à destination des accueillantes (m/f/x) d'enfants a récemment été mise à jour.

La 2<sup>ème</sup> série « **Vaccination** » a fait elle aussi l'objet d'une actualisation vis-à-vis de l'attribution de marché de vaccins en septembre 2023.

### JAMAIS 2 SANS 3...

Après les fiches Santé et Vaccination, la Direction de la Coordination Accueil, en collaboration avec une Conseillère médicale pédiatre, la Direction Santé et le service Infographie vous présentent la 3<sup>ème</sup> série portant sur les « **Bosses et bobos** » !

La première fiche concerne la gestion des urgences, à travers les trois temps que sont la prévention et l'anticipation des accidents, la prise en charge de l'enfant au moment-même et le suivi à effectuer après les soins. Dans la seconde fiche, les gestes de premiers secours à poser lors d'une urgence médicale avec un enfant sont expliqués au fil d'un arbre décisionnel (évaluation de l'état de l'enfant, position latérale de sécurité, réanimation cardiopulmonaire, etc.).

Les fiches suivantes portent sur :

- les chutes et les chocs ;
- les plaies ;
- les morsures ;
- les piqûres ;
- le choc anaphylactique ;
- l'ingestion de produits dangereux et/ou brûlants ;
- les brûlures cutanées ;
- les corps étrangers coincés ;
- la noyade.

### ET HORS-SÉRIE... LA PHARMACIE DE BASE

La fiche dédiée à la « **Pharmacie de base** » datant de 2013 a elle aussi été modernisée. Elle traite de la gestion de la pharmacie en milieu d'accueil familial, l'administration restrictive de médicaments par l'accueillante et le contenu de la pharmacie, avec une check-list.

### COMMENT SE PROCURER CES OUTILS ?

Les fiches seront envoyées par courrier à toutes les accueillantes d'enfants (via le Service pour les accueillantes d'enfants conventionnées ou salariées) au printemps 2024. Elles feront par la suite l'objet d'ateliers organisés par les agents ONE.

Tous les milieux d'accueil peuvent également consulter et télécharger les fiches sur le site internet de l'ONE (ONE > Professionnel > Brochures pro).

Service Supports de la  
Direction de la Coordination Accueil



## NOUVELLE ÉDITION DES BROCHURES « REPÈRES »

La Direction psychopédagogique (DPP) est heureuse de partager avec vous l'arrivée des nouvelles brochures « *Repères pour des pratiques d'accueil de qualité* ».

Voilà déjà vingt ans que ces outils d'accompagnement sont utilisés par les agents de l'ONE et les milieux d'accueil de la Petite Enfance pour le travail lié à l'élaboration et l'approfondissement des projets éducatifs. Ils proposent des repères clairs et précis pour soutenir la réflexion des pratiques, tout en évitant de prescrire des manières prédéterminées d'agir.

Pour chaque milieu d'accueil, les brochures « Repères » permettent de soutenir la réflexion en vue de rencontrer les attendus du Code de qualité de l'accueil, de fonder et d'approfondir le projet d'accueil. Elles sont utilisées pour co-évaluer les pratiques mises en œuvre et préciser des objectifs dans le cadre du développement de la qualité. Elles proposent des références reposant à la fois sur une approche scientifique qui s'appuie sur des réalités de terrain et des valeurs. Elles constituent des ressources pour concevoir les dispositifs d'accompagnement en vue de soutenir des évolutions de pratiques.

Après deux décennies, et parce que la qualité d'accueil a positivement évolué depuis lors, il était temps d'apporter des changements dans le contenu, de réactualiser les illustrations et d'envisager une nouvelle mise en page. Depuis 2021, l'équipe des Conseillers pédagogiques de l'ONE, en collaboration avec la Task Force Accessibilité, a travaillé à la révision des textes. La réédition de 2024 s'inscrit dans la continuité des premiers textes, tout en intégrant des changements issus des pratiques de terrain, des chantiers, campagnes, recherches ou autres actions menés par l'ONE, ainsi que des recommandations issues de recherches dans différentes disciplines tant au niveau belge qu'international.

En 2023, un comité de lecture (constitué d'agents ONE de terrain, de directions et responsables pédagogiques de milieux d'accueil) a permis de commenter la lisibilité des nouveaux textes et d'actualiser les situations inspirantes. Un comité scientifique a également permis d'affiner des notions théoriques, les concepts développés et de consolider la vision générale des brochures.

Sur base des retours des différents comités, l'équipe de rédaction a finalisé l'été dernier un texte coordonné et enrichi, illustré par des nouvelles photographies.

Cette révision s'accompagne ainsi de plusieurs grands changements :

- Tout d'abord, l'arrivée d'une nouvelle et première brochure inédite, « À la rencontre des milieux d'accueil », présentant des notions transversales telles que la vision de l'Enfant compétent, les fonctions du milieu d'accueil et la notion de système compétent. Ce sont donc aujourd'hui quatre brochures qui composent cet outil.
- Des enjeux (secret professionnel, langage, éveil culturel et artistique, acquisition du contrôle sphinctérien et accueil des stagiaires - tutorat) sont développés en lien avec certains repères. Il est question de mettre un focus particulier sur des thématiques qui nécessitent des développements compte tenu des évolutions sociétales, de l'avancée des recherches ou encore de positionnements ONE.
- Enfin, un accent tout particulier a été mis sur les dimensions relatives à l'accessibilité des milieux d'accueil. D'ailleurs, les initiés remarqueront que les brochures démarrent par un nouveau — et 16<sup>e</sup> — repère traitant de l'accueil de la diversité.

Les brochures sont disponibles dès à présent et leur implémentation dans les milieux d'accueil sera accompagnée tout au long de l'année par les Conseillers pédagogiques (m/f/x), les Coordinatrices accueil (m/f/x) et les Agents conseil (m/f/x). Vous êtes conviés à participer aux événements de présentation des brochures qui auront lieu en mars et avril dans les différentes subrégions. Des dispositifs d'approfondissement seront ensuite proposés plus localement. Les établissements de formation initiale et les opérateurs de formation continue seront également accompagnés dans la découverte de ces nouveaux outils.

Ainsi, ces quatre nouvelles brochures permettent de continuer le travail d'accompagnement pour des pratiques d'accueil de qualité pour les milieux d'accueil d'aujourd'hui et des 20 prochaines années !

Pauline SIMON,  
Support à la Direction psychopédagogique  
et Laurence MARCHAL,  
Responsable de la Direction psychopédagogique

IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



 Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

 @ONEenfance

 office-de-la-naissance-et-de-l'enfance

 onenfance

 onetvbe



**CONTACT**  
[flashaccueil@one.be](mailto:flashaccueil@one.be)  
02 542 13 48

**ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO**

BAUDAUX Anne  
BENZAÏR Jordane  
BOCKSTAEL Anne  
BROHÉE Catherine  
BUFFET Bénédicte  
COUTEAU Diane Sophie  
ERPICUM Alice  
FORTEMPS Anne  
GOFFIN Isabelle  
GOOSSENS Xavier  
HENNARD Kathleen  
KAIN Florine  
LALOUX Florence  
LANDRAIN Valérie  
LANNOO Philippe  
LESTERQUY Mélanie

MARCHAL Laurence  
MARCHAND Brigitte  
MASSON Marie  
MATTELET Audrey  
MIGNOT Jehanne  
NAUWELAERTS Julie  
PAPILLON Héloïse  
PROTIN Audrey  
ROTUNNO Cleo  
SIMON Pauline  
SONCK Thérèse  
TILKIN Caroline  
VAN STEENPAAL Sylvie  
VILAIN Morgane

**Remerciements à**  
Crèche « Bébés Rencontres » à Vielsalm  
SAE « Les Arsouilles » à Ciney

**Remerciements au Comité de rédaction**

**MISE EN PAGE**  
DUFRASNE MAÏTÉ

**EDITEUR RESPONSABLE**  
Laurent MONNIEZ  
Chaussée de Charleroi, 95  
1060 Bruxelles

**TIRAGE** 4.300 exemplaires  
**N° D'ÉDITION** D/2024/74.80/112  
**MAFACT** DOCBR0042

